

Jette

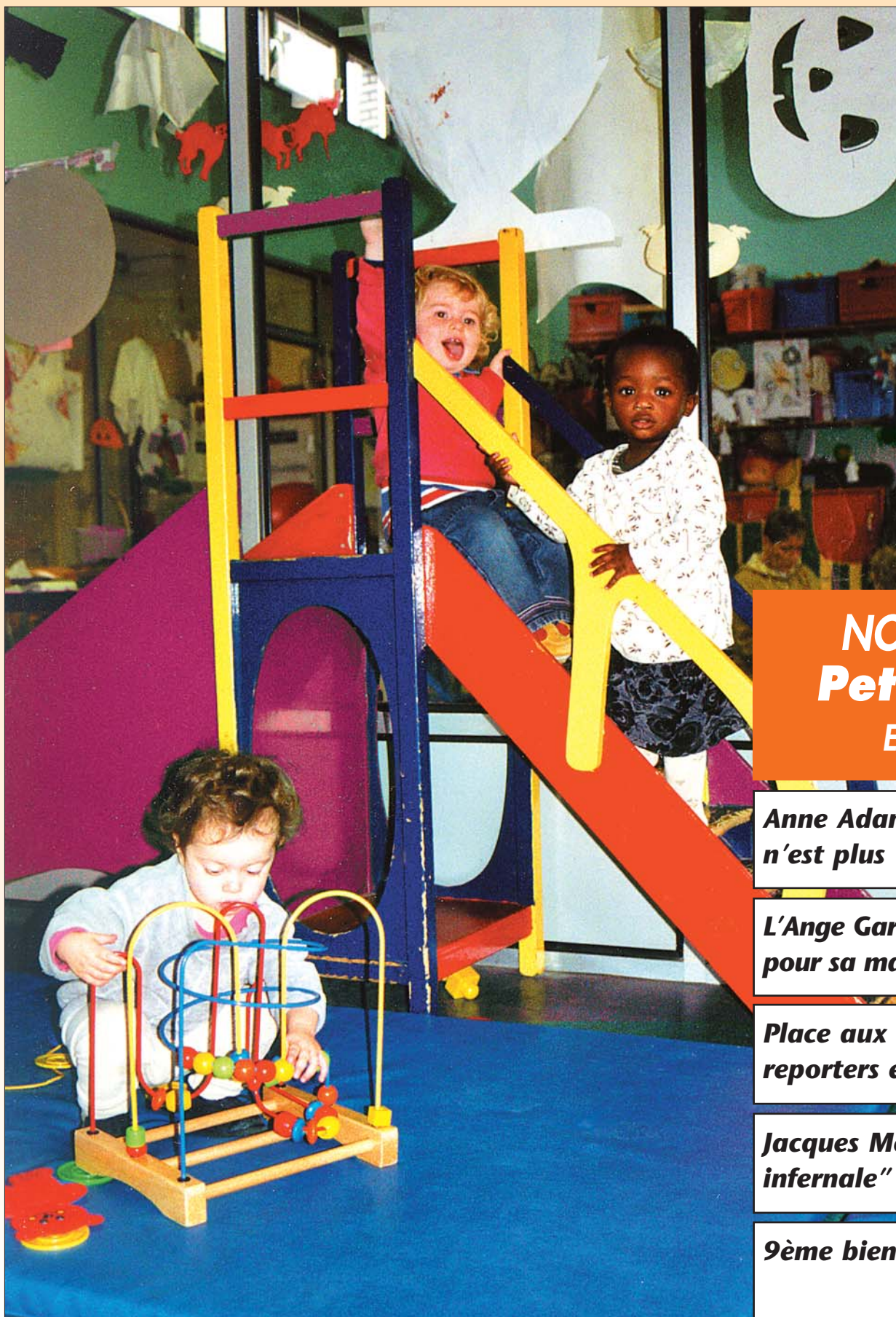
info

Editeur responsable: Hervé Doyen, Bourgmestre
Rue Henri Werrie 18-20
1090 Bruxelles
Tél.: 02/423 12 11
Fax : 02/425 24 61
E-mail : infojette@jette.irisnet.be

NOVEMBRE 2003 N° 103

BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

La petite enfance au centre des débats



Durant les premières années de sa vie, un bébé exige beaucoup d'attention. Or, la plupart des parents travaillent aujourd'hui à temps plein. Ils doivent dès lors faire appel aux grands-parents, à une gardienne d'enfants ou à un pré-gardiennat pour veiller sur leur progéniture. Le nombre de places disponibles dans les structures d'accueil est cependant limité. Afin d'apporter des solutions adéquates aux problèmes qui se posent en matière d'accueil des enfants en bas âge, la Commission de la Petite Enfance a réalisé une enquête auprès des parents jetteois. Les résultats de cette enquête ont permis à la Commission d'établir certains constats et de formuler des recommandations qui permettront d'améliorer la prise en charge des tout-petits dans notre commune.

NOTRE DOSSIER Petite enfance

En pages 6 et 7

**Anne Adam, notre doyenne,
n'est plus**

PAGE 3

**L'Ange Gardien cherche 52 équipes
pour sa maison de quartier**

PAGE 8

**Place aux enfants : les petits
reporters enquêtent**

PAGE 10

**Jacques Mercier et sa "Semaine
infernale" à Jette**

PAGE 12

9ème biennale de chant choral

PAGE 14



Bourgmestre ou magicien ?

Dans l'exercice de mes fonctions, je suis très souvent confronté aux problèmes que les Jettois rencontrent dans leur vie quotidienne. Ce fut notamment le cas le 15 octobre dernier, lorsque les habitants de la rue Van Bortonne m'ont fait part de leurs inquiétudes et de leur ras-le-bol face à l'insécurité qu'ils ressentent de manière toujours plus dérangeante dans leur quartier. Dans le même ordre d'idée, j'ai été interpellé par les conclusions du Mémoire de la Petite Enfance qui confirme ce que nous soupçonnions déjà sans disposer de renseignements précis sur la question : le nombre de places disponibles pour les jeunes enfants dans les structures d'accueil de notre commune est insuffisant pour répondre aux demandes de tous les parents.

Il m'arrive souvent de rêver que je suis en capacité de proposer aux Jettois des solutions toutes faites, comme un magicien sortirait un lapin de son chapeau. Malheureusement, la réalité est bien plus difficile à apprivoiser. Rares sont les problèmes auxquels une réponse, immédiate, simple et définitive peut être apportée.

Ainsi, en matière de sécurité, nous connaissons les problèmes qui se posent à Jette et nous travaillons sans relâche pour les résoudre. Comment, demanderez-vous ? Eh bien, nous mettons tout en oeuvre, dans les limites des compétences communales, pour améliorer le fonctionnement des services de police. Il est clair que la situation actuelle ne nous satisfait pas. La police doit renouer le contact avec la population et développer des structures performantes en toutes circonstances. La prévention est un autre axe important de notre action. La présence d'animateurs sur le terrain et le travail effectué au quotidien produisent des effets à court et à long terme. Nous négocions, d'autre part, avec le fédéral l'obtention d'un contrat de sécurité - et donc de moyens supplémentaires - pour notre commune. Dans mes contacts avec les autorités judiciaires, je ne manque pas de souligner le rôle essentiel de la justice qui doit donner aux délinquants un signal clair et reconnaître le préjudice subi par les victimes. Enfin, nous nous employons à rendre les Jettois davantage conscients de l'importance de leur comportement au sein de la société. Les nuisances en tous genres alimentent le sentiment général d'insécurité. A l'inverse, la solidarité entre voisins améliore le bien-être de tous.

C'était un exemple parmi d'autres. Tout cela me donne à penser que le bourgmestre n'est décidément pas un magicien. Je me sens plutôt l'âme d'un alchimiste qui dose petit à petit différents ingrédients pour tendre vers la solution idéale. Croyez bien qu'avec l'aide de mes collègues échevins et des services communaux, je poursuis cette tâche difficile avec conviction.

Hervé Doyen, votre bourgmestre

En direct du conseil communal

L'ordre du jour déposé sur la table des conseillers communaux n'était pas bien chargé le 22 octobre dernier. Voici les points qui ont retenu notre attention.

PRIORITÉ À LA PETITE ENFANCE. Le conseil communal a réitéré sa volonté de s'engager pour faire de la petite enfance une des priorités à Jette. Les conseillers ont pris acte des diverses recommandations que la Commission de la Petite Enfance a présentées dans son mémorandum. Des crédits supplémentaires seront prévus à l'occasion du prochain budget afin de les mettre en oeuvre dans la mesure des disponibilités. Les conseillers ont également demandé que la Commission de la Petite Enfance établisse dans deux ans un rapport sur l'état d'avancement des recommandations adoptées (voir notre dossier en pages 6 et 7).

ZONE DE STATIONNEMENT SUPPLÉMENTAIRE. Au chapitre des mesures à prendre pour améliorer le partage équitable de l'espace public entre les usagers, le conseil a approuvé la création de deux espaces supplémentaires de stationnement pour personnes handicapées. Ces deux zones, de 6 mètres chacune, seront situées au numéro 11 de l'avenue du Heymbosch et au numéro 25 de la chaussée de Wemmel.

SENS UNIQUE ET CONTRESENS. La rue Beliën sera mise en sens unique entre la rue Joseph Schuermans et l'avenue de l'Exposition. Le but de cette décision est de garantir une meilleure fluidité et sécurité de la circulation au vu de la largeur de la voirie. Un contresens cycliste est prévu. Les conseillers ont également marqué leur accord pour la création d'une zone de stationnement interdit limitée dans le temps. Cette disposition a pour but de permettre le déroulement normal des cérémonies à l'Abbaye de Dieleghem. Le stationnement sera interdit sur une distance de 40 mètres, du lundi au samedi de 9h00 à 15h00, à hauteur des immeubles portant les numéros 10 et 14 de la rue Beliën. Ces mesures doivent être concrétisées par le placement de la signalisation adéquate.

SÉCURISATION DES ABORDS DES LOGEMENTS SOCIAUX. Dans le cadre des subsides octroyés par la Région de Bruxelles-Capitale aux communes pour des projets de sécurisation de logements sociaux, le conseil communal a décidé d'accepter une subvention d'un montant de 45.860,30 EUR. Cette somme servira à l'aménagement des entrées et des garages des Résidences Essegheem 3, 4, 6 situées aux numéros 278, 280, 282, 284, 298, 300 et 302 de la rue Jules Lahaye. Le montant sera attribué au Foyer Jettois qui aura la charge de préparer et de gérer cette opération. La réalisation des travaux comprendra le placement de menuiseries extérieures en acier ainsi que de portes extérieures équipées d'un lecteur électronique de badges.

A noter... La prochaine séance du conseil communal est fixée au **mercredi 26 novembre 2003 à 20h** à l'Hôtel communal (place Cardinal Mercier 1 - niveau 2/3 - salle du conseil). Les débats du conseil sont publics. Si vous souhaitez suivre de près la vie de votre commune, découvrir le fonctionnement des institutions et /ou mieux comprendre certaines décisions importantes, n'hésitez pas à assister aux séances du conseil communal.

Célébration du 1er et du 11 novembre

La traditionnelle cérémonie d'hommage aux héros morts pour la patrie a eu lieu au cimetière communal le 1er novembre. Les groupements d'Anciens Combattants, de Résistants, de Prisonniers politiques, de Prisonniers de guerre, de Travailleurs déportés ainsi que les autres associations de la commune se sont réunis à cette occasion.

Dans le même esprit, le 71ème Relais Sacré, organisé par la Fédération Nationale des Combattants de Belgique, passera sur le territoire de notre commune à l'occasion de la célébration de l'Armistice, le 11 novembre prochain. Les flambeaux de Flandre occidentale et de Flandre orientale arriveront vers 14h, place Reine Astrid. Un cortège composé des groupements patriotiques et des associations de la commune, ainsi que de délégations des établissements d'enseignement, sera formé sur la place. Une offrande de fleurs aura lieu au Monument aux morts, avenue Secrétin. Le cortège démarrera place Reine Astrid et se poursuivra rue Léopold 1er, boulevard de Smet de Naeyer, avenue des Demeineurs pour se terminer au Monument aux morts.

La population est invitée à s'associer à cette cérémonie patriotique et à arborer le drapeau national à cette occasion.

INFOS PRATIQUES

UNE QUESTION SUR LA COMMUNE DE JETTE ?
Surfez sur www.jette.be.



CENTRE ADMINISTRATIF DE JETTE

Rue Henri Werrie, 18-20
1090 Jette - Tél.: 02/423.12.11

Heures d'ouverture

- Tous les services: de 8h30 à 14h
- Sauf service Etat Civil de 8h30 à 12h30
- Service Population : également le jeudi de 17 à 19 h

SERVICE DES AFFAIRES SOCIALES

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette - Tél. 02/421.42.01

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 14h, à l'exception du chômage: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 15h30

HÔTEL COMMUNAL

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

- Commissariat de police
Tél.: 02/423.14.00
- Bureau de pointage
Tél.: 02/423.14.16

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Rue A. Vandenschrieck, 77
1090 Jette
Tél.: 02/423.19.10

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

- Secrétariat: 02/422.46.11
- Service social: 02/422.46.40

AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE DE JETTE

Chaussée de Wemmel 102
1090 Jette

Tél.: 02/421.70.90/91

Un projet de mariage?

Si vous envisagez de vous marier dans le courant de l'année 2004, notez dès à présent que l'administration communale ne célèbre pas de mariages les dimanches et les jours fériés, ainsi qu'aux dates suivantes : le vendredi 2 et le samedi 3.1.2004, le vendredi 21 et le samedi 22.5.2004, le vendredi 12 et le samedi 13.11.2004.

Notre doyenne n'est plus

Madame Anne Adam, doyenne des Belges, est décédée à Jette, le 8 octobre dernier, à l'âge de 110 ans. Sa longue vie fut marquée par deux guerres mondiales et une multitude d'innovations. Elle a vu le jour le 14 décembre 1892 à Dinant et a grandi en bord de Meuse. Privée des études de droit dont elle rêvait (de son temps, les femmes n'allaient pas à l'université), Madame Adam travailla comme sténodactylo pour le cabinet d'avocat de son père. Elle s'est mariée en 1924 et s'est établie à Bruxelles avec son mari en 1929.

Le couple a eu deux enfants, un fils et une fille. La famille s'est ensuite agrandie. Anne Adam avait six petits-enfants et douze arrière-petits-enfants. Elle résidait dans le centre gériatrique Magnolia (rue Léopold 1er à Jette) depuis 1980. Elle avait perdu la vue,

mais pas l'esprit. Elle était restée très autonome. Elle s'est éteinte dans son sommeil le mercredi 8 octobre 2003 à 3 heures du matin. Elle accordait peu d'importance au titre de "doyenne des

Belges" qui lui avait été attribué à la veille de son 110ème anniversaire. Aux journalistes qui se pressaient autour d'elle, elle disait : "Je crois que le Seigneur m'a oubliée."



Le Palais de Bruxelles remercie les Jettois

Le Palais de Bruxelles, et plus particulièrement le Prince Philippe et la Princesse Mathilde ont été touchés par les messages de félicitations envoyés par les Jettois à l'occasion de la naissance du Prince Gabriel. Leurs Altesses Royales ont tenu à remercier l'ensemble de la population jettoise en adressant un courrier officiel au Bourgmestre Hervé Doyen :

« Monsieur le Bourgmestre,

Leurs Altesses Royales le Prince Philippe et la Princesse Mathilde vous remercient vivement pour votre aimable attention à l'occasion de la naissance de leur fils, le Prince Gabriel. Ce geste de sympathie les a profondément touchés.

Ils vous sauraient gré de bien vouloir être leur interprète auprès des membres du Conseil communal et des habitants de la commune de Jette pour leur transmettre leurs remerciements. »

C'est donc avec le plus grand plaisir que le Bourgmestre Hervé Doyen transmet à l'ensemble de la population jettoise les remerciements chaleureux du Prince Philippe et de la Princesse Mathilde.

Enquête sur les forces de travail

L'administration de la Statistique et de l'Information Economique (S.I.E.) organise, depuis le mois de janvier 1999, une enquête continue sur les 'forces de travail'.

Cette enquête socio-économique porte sur l'occupation (travail) ou la non-occupation (études, chômage, pension...) de chaque personne des ménages choisis. Les réponses que vous voudrez bien apporter à cette enquête permettront d'avoir une vue d'ensemble d'un certain nombre de caractéristiques socio-économiques de la population domiciliée en Belgique.

Plusieurs ménages habitant la commune ont été tirés au sort dans le registre national et seront visités par un enquêteur, muni d'une carte de

légitimation, à partir du 24/11/2003. Le quartier concerné est celui de l'Ancienne Barrière. Il est important de préciser qu'une lettre a été adressée aux ménages pour les avertir de cette démarche. Les agents de la S.I.E. disposent de 3 semaines pour effectuer la collecte d'informations. La participation à cette enquête est obligatoire (arrêté royal du 10/01/1999 paru au Moniteur belge du 20/02/1999).

Pour toute information complémentaire: Administration de la Statistique et de l'Information Economique - rue de Louvain 44 - 1000 Bruxelles - numéro vert : 0800/92.504 (de 9h à 12h00 et de 14h à 16h)

La commune de Jette engage pour les services financiers (H/F)

**UN(E) GRADUÉ(E)
EN COMPTABILITÉ**

Nous vous proposons...

...un travail varié accompagné de divers avantages et allocations (assurance hospitalisation, formations, chèques-repas, valorisation des prestations accomplies dans le secteur public et privé sous certaines conditions, ...)

Pour tout renseignement complémentaire et conditions, n'hésitez pas à contacter le service du Personnel de l'administration communale de Jette - tél. 02/423.13.30.

Merci d'adresser votre candidature à Monsieur le Bourgmestre Hervé Doyen (rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette) pour le 28.11.2003 au plus tard.

La commune de Jette organise un examen pour constituer une réserve de recrutement au grade (H/F)

D'ADJOINT OUVRIER (D1-3)

pour les fonctions suivantes :

- Cantonnier
- Chauffeur
- Ferronnier-serrurier-soudeur à l'autogène
- Maçon
- Menuisier
- Ouvrier chargé des travaux d'entretien et de la surveillance de la salle omnisports, des installations sportives et des dépendances

Votre profil

- Vous possédez la nationalité d'un pays membre de l'Union Européenne et êtes de conduite irréprochable.

- Vous possédez un diplôme ou certificat d'études techniques secondaires inférieures ou un diplôme ou certificat de l'enseignement professionnel en rapport avec la fonction.

- Le chauffeur d'auto devra être porteur du permis de conduire C.

- Le chauffeur d'autocar devra être porteur du permis de conduire D et satisfaire aux prescriptions légales régissant les transports de personnes.

- A défaut de l'existence d'un cycle d'études techniques ou professionnelles en rapport avec la fonction, les candidats devront compter 3 années de pratique dans la spécialisation de l'emploi.

Nous vous proposons...

... un emploi motivant, dans un milieu de travail convivial, résolument tourné vers l'avenir.

... lors de l'entrée en fonction, un traitement mensuel net minimum de 1.014,27 EUR (1.203,15 EUR si votre époux(se) est à votre charge). Divers autres allocations et avantages (service social, intervention dans les frais de transport, chèques-repas...).

L'examen consiste en un interrogatoire sur les connaissances théoriques et pratiques du métier et un épreuve pratique.

Le droit d'inscription (non remboursable) à l'examen est fixé à 5,00 EUR et sera versé au C.C.P. 000-0025741-36 en mentionnant "examen de recrutement adjoint ouvrier" et votre nom.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il n'y a pas de recrutement prévu dans l'immédiat.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service du Personnel, rue Henri Werrie, 18-20 à 1090 Jette - tél.: 02/423.13.26.

Merci d'adresser votre candidature, accompagnée des documents justificatifs, sous pli recommandé à Monsieur le Bourgmestre Hervé Doyen, rue Henri Werrie, 18-20 à 1090 Jette pour le 1.12.2003 au plus tard.



Les beaux autocollants !

Vous êtes un Jettois invétéré ? Vous êtes fier d'habiter la commune et vous avez envie de le montrer ? L'administration vous propose des autocollants 'Jette, un village dans la ville'. Vous avez certainement dû les remarquer sur les véhicules communaux. Ceux que nous vous offrons sont cependant plus petits que les originaux (10 X 10 cm), mais ils sont tout aussi sympathiques. Venez donc retirer votre exemplaire gratuitement au Centre Administratif de Jette - Service Communication - rue Henri Werrie 18-20 - 1090 Bruxelles - de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Vous pouvez également nous téléphoner (02/423.13.22) et nous vous l'enverrons par courrier postal.

VOTRE SÉCURITÉ, C'EST NOTRE AFFAIRE

Police en pratique

Chaque mois, nous abordons, dans le cadre de cette rubrique "Police en pratique", un thème lié à vos relations avec les services de police. Des conseils vous sont prodigués, des informations vous sont transmises, afin de vous faciliter la vie et de mieux vous protéger. Vous serez ainsi au courant des dernières nouveautés au niveau légal ou en matière d'organisation des services de la zone de police Bruxelles-Ouest.

Utilisation de vos feux

Les jours raccourcissent, la luminosité diminue et les intempéries sont de saison. La pluie et le brouillard modifient la perception que nous avons de la route et des autres usagers. Il est donc très important de vérifier le(s) phare(s) de votre véhicule, mais aussi de savoir quand et comment les utiliser.

Entre la tombée et le lever du jour ainsi qu'en toute circonstance où il n'est plus possible de voir distinctement jusqu'à une distance d'environ 200 mètres, les feux de croisement (les codes) ou les feux de route (les grands phares) peuvent être utilisés.

Les feux de route doivent toutefois être éteints et remplacés par les feux de croisement dans les cas suivants :

- A l'approche d'un usager venant en sens inverse, à la distance nécessaire pour que celui-ci puisse continuer sa marche aisément et sans danger, et en tout cas, dès qu'un conducteur allume et éteint successivement et rapidement ses feux de

route pour faire comprendre qu'il est ébloui.

- A l'approche d'un véhicule dont le conducteur risque d'être ébloui par les feux de route.

- Lorsque le véhicule en suit un autre à une distance de moins de 50 mètres, sauf lorsqu'il effectue un dépassement.

- Lorsque l'éclairage de la chaussée est continu et suffisant pour permettre au conducteur de voir distinctement jusqu'à une distance d'environ 100 mètres.

Par mauvais temps, les feux de brouillard apportent incontestablement une meilleure visibilité sur la route. Ils permettent de garder les distances et d'éviter des accidents. A l'inverse, quand les circonstances n'en justifient pas l'utilisation, les feux de brouillard sont gênants, éblouissants et peuvent être la cause d'accidents.

L'utilisation des feux de brouillard

est strictement réglementée :

- Les feux de brouillard avant ne peuvent être utilisés qu'en cas de brouillard, de chute de neige ou de forte pluie. Ils peuvent remplacer les feux de croisement ou les feux de route, ou être allumés simultanément avec ces feux.

- Lorsque le véhicule est muni de feux de brouillard arrière, ceux-ci doivent être utilisés en cas de brouillard ou de chute de neige réduisant la visibilité à moins de 100 m environ ainsi qu'en cas de forte pluie.

- Ces feux ne peuvent être utilisés en d'autres circonstances.

N'utilisez pas vos projecteurs en dépit du bon sens, ils garantissent autant à la sécurité des autres usagers que la vôtre.

Pour tout renseignement : Commissariat de police - Division de Jette - Place Cardinal Mercier, 1 - Tél.: 02/423.14.00

Rencontre avec le bourgmestre

La sécurité en question

Le 15 octobre dernier, le bourgmestre Hervé Doyen et le commissaire Vivien Grimeau, responsable depuis peu de la division jettoise de la zone de police Bruxelles-Ouest, avaient fixé rendez-vous aux habitants de la rue Van Bortonne dans le gymnase de l'école Espoir. Cette réunion de quartier faisait suite à un courrier pétitionnaire adressé au bourgmestre par de nombreux habitants de la rue, à l'initiative du comité de quartier "Bortonne 2000". Les habitants demandaient à le rencontrer, en compagnie du responsable de la police afin de débattre de la question de la sécurité dans la rue.

Les habitants ont eu l'occasion de parler des problèmes de sécurité auxquels ils sont confrontés, d'expliquer leurs inquiétudes face à l'évolution de la situation dans leur quartier, de poser des questions sur le fonctionnement de la zone de police. Le bourgmestre Doyen et le commissaire Grimeau ont reconnu d'emblée que l'organisation des services de police n'est certes pas idéale, notamment en ce qui concerne la police de proximité. Ils ont détaillé les efforts mis en oeuvre au niveau de la zone Bruxelles-Ouest pour offrir aux citoyens une police plus efficace et plus proche d'eux. Ils ont redit leurs attentes par rapport à la justice lorsqu'il s'agit de donner un signal clair aux délinquants et aux petits criminels mis à disposition par la police. Enfin, notre bourgmestre a évoqué les contacts qu'il a pris au niveau fédéral en vue de décrocher un contrat de sécurité pour la commune de Jette. Les moyens dégagés par un tel contrat permettraient d'assurer une présence accrue dans les rues et les parcs. Voilà qui serait tout bénéfique pour l'ensemble de la population.

Le CO, un ennemi invisible

Le CO (monoxyde de carbone) est un gaz très toxique que l'on peut trouver dans l'air. On ne le voit pas, on ne le sent pas. Quand on respire de l'air qui contient du CO, on peut avoir mal de tête, on se sent fatigué et on a le vertige. On peut avoir des nausées ou s'évanouir. Une concentration très élevée de CO dans l'air peut même entraîner la mort.

Mais d'où vient le CO ?

Le CO peut être présent lorsqu'on utilise un appareil de chauffage (poêle au gaz ou au charbon) ou un chauffe-eau.

Comment éviter le CO ?

Surtout, il faut bien aérer les pièces. L'air usé doit être évacué par le haut de la pièce, tandis que l'air frais doit entrer par le bas. Faites bien attention à ne pas boucher les sorties et entrées d'air des pièces concernées.

Les chauffages d'appoint

Soyez extrêmement prudent(e) si vous utilisez un chauffage d'appoint sans cheminée, tel qu'un poêle à pétrole ou à butane.

- N'utilisez jamais ces appareils dans une petite pièce.

- Ne les laissez pas allumés plus d'une heure.

- Ouvrez portes et fenêtres pour aérer.

Bien installer vos appareils

Le raccordement des appareils à la cheminée doit se faire correctement, faute de quoi l'air usé qui contient du CO est refoulé dans la pièce.

Bien entretenir vos installations

Si la cheminée est bouchée par des dépôts de suie ou d'autres saletés, l'air usé ne peut être évacué. Il y a alors présence de CO dans la pièce. La cheminée doit être régulièrement ramonée par un spécialiste qui en vérifiera également le tirage.

Attention lorsque vous prenez de l'eau chaude

Si vous possédez un petit modèle de chauffe-eau, vous ne pouvez jamais le raccorder au bain ou à la douche. Il peut uniquement être utilisé pour alimenter un évier ou un lavabo. Si vous possédez un grand modèle de chauffe-bain raccordé à une cheminée, placez une entrée d'air dans le bas de la porte et effectuez un raccordement correct à la cheminée.

Que faire en cas d'accident ?

- Ouvrez portes et fenêtres pour aérer la pièce au maximum.

- Si possible, arrêtez l'appareil en cause.

- Sortez la victime du local.

Si la personne est consciente :

- Appelez le médecin.

Si la personne est inconsciente :

- Couchez-la sur le côté, à plat, sans

oreiller, pour éviter qu'elle ne s'étouffe en vomissant.

- Appelez le 100.

- Signalez qu'il s'agit d'une intoxication au CO.

Numéros de téléphone utiles

Centre antipoison - tél. 02/264.96.36

Urgences : 070/245.245

Pour tout renseignement : Zone de police Bruxelles-Ouest - Cellule de Qualité - rue du Facteur 2 à 1080 Molenbeek - tél. 02/412.38.00

Info CHANTIERS

RUE DE MORANVILLE

A la suite des travaux de l'I.B.D.E. (Intercommunale Bruxelloise de Distribution d'Eau) et de SIBELGA, la commune procède à la rénovation des bordures et des trottoirs. Le stationnement alternatif actuel sera fixé du côté impair de la voirie entre la rue Longtin et la rue Herreweghe, et du côté pair entre la rue Herreweghe et l'avenue Carton de Wiart. Ces travaux devraient prendre fin dans le courant de la première quinzaine du mois de décembre.

RUE LONGTIN

Les travaux de voiries sont terminés. Le service de l'Environnement procédera à la plantation de nouveaux arbres avant la fin de l'année.

RUE VANDENSCHRIECK

L'I.B.D.E. et SIBELGA ont terminé le renouvellement de leurs installations rue Vandenschriek. Les travaux de renouvellement de la voirie et des trottoirs ont commencé et devraient se poursuivre jusqu'à la mi-décembre, sauf conditions météorologiques défavorables.

Sécurité routière : « Pensez à votre santé »

Vous n'avez pas encore procédé à la révision hivernale de votre voiture ? Alors, ceci vous intéresse. L'I.B.S.R. (Institut Belge pour la Sécurité Routière), en collaboration avec Federauto et la GOCA (Groupement des Sociétés agréées de Contrôle Automobile), lance une vaste campagne de sécurité routière « Pensez à votre santé ! ». Par cette initiative, l'I.B.S.R. veut mettre l'accent sur la responsabilisation des conducteurs face à l'état de leur véhicule. Les automobilistes pourront donc faire vérifier leur voiture chez certains garagistes, et ce gratuitement du 3 novembre au 3 décembre 2003. Les stations de contrôle technique seront également à votre disposition de 17h à 19h les 6, 13, 20 et 27 novembre pour y faire vérifier sans frais votre véhicule. Petit bémol cependant : si vous passez les tests et que l'inspecteur détecte une avarie, vous écoperiez de la carte rouge.

Quels contrôles ?

Les garages qui participent à l'opération vérifieront l'état des pneus, des freins, des amortisseurs, des phares et des essuie-glaces de votre chère auto. La plupart des

conducteurs ne font contrôler leur véhicule qu'une fois par an, suivant l'I.B.S.R., à l'occasion du contrôle technique. Or, on constate que, d'après celui-ci, 3 à 4% des véhicules passés sous la loupe des inspecteurs présentent des défauts pouvant être dangereux. Un récent contrôle dans une entreprise bruxelloise a montré que six voitures sur dix présentaient au moins un problème. N'attendez pas d'être dans le cas !

Vous reconnaîtrez aisément les professionnels qui s'associent à cette action par l'utilisation de l'affiche annonçant la campagne, apposée sur leur établissement. Vous trouverez également sur internet une liste complète des différents points de contrôle à Bruxelles aux adresses suivantes : www.federauto.be et www.goca.be.

Ces garagistes vous offrent leurs services gratuitement jusqu'au 3 décembre pour un contrôle général. N'hésitez pas, profitez-en !

Renseignements : I.B.S.R. - chaussée d'Haecht, 1405 - 1130 Bruxelles - 02/244.15.11 - fax : 02/216.43.42

La fontaine rue Edouard Faes jaillit à nouveau !



Le mois dernier, une nouvelle fontaine a été installée au croisement de la rue Edouard Faes et du boulevard de Smet de Naeyer. L'ancienne fontaine ayant fait son temps, les autorités communales ont décidé de la remplacer, ainsi que le système électrique d'éclairage.

Primes à l'énergie

Dans le cadre de notre dossier "énergie" paru le mois dernier, voici quelques modifications concernant l'octroi des primes.

Désormais, le raccordement au gaz n'est plus gratuit. Le remplacement d'une chaudière à mazout ou à charbon par une chaudière au gaz naturel donne droit à une prime de 125 EUR, quels que soient les frais d'installation. De plus, si la nouvelle chaudière est labellisée 'HR+' ou 'HR TOP', vous avez droit à une autre prime de 125 EUR.

Par contre, la prime d'enlèvement ou de neutralisation d'une citerne à mazout n'est plus d'application depuis le 1.07.2003.

Les réductions pour l'utilisation de panneaux photovoltaïques de 620 EUR/kwp et celle de 248 EUR/kva pour l'installation d'une pompe à chaleur ne sont plus accordées depuis cette même date. Seule la prime de 625 EUR subsiste pour le placement d'un chauffe-eau solaire. Cette prime est valable jusqu'au 31.12.2003.

Pour de plus amples informations, contactez Sibelga au 02/549.41.00

Ne nourrissez pas les animaux, s.v.p.

Malgré des appels répétés maintes fois, bon nombre de Jettois continuent à nourrir les pigeons, les chats et autres animaux en liberté. Rappelons que ces animaux peuvent être les vecteurs de maladies contagieuses pour l'homme. Leur donner à manger, même si cela part certainement d'une bonne intention, attire et entretient toute une foule de rats et autres nuisibles.

A de nombreux endroits dans la commune, des panneaux sont disposés avec le message : « Ne nourrissez pas les animaux, s.v.p. ». En donnant de la nourriture, on constate bien souvent que ces bonnes intentions engendrent des conséquences déplorables. Des animaux malades survivent et forment une population artificiellement

entretenu, comme par exemple les pigeons avenue Odon Warland.

Lors d'un hiver rude, certains animaux peuvent malgré tout profiter de votre aide et ainsi mieux supporter le froid. Pendant de longues périodes de gel ou de neige, il est difficile pour de petits animaux comme des mésanges ou des moineaux de trouver de la nourriture. Il est cependant possible de les aider d'une manière naturelle. Vous pouvez, par exemple, suspendre des boules de nourriture que vous trouverez dans un magasin spécialisé. Les mésanges et les moineaux se régaleront. Soyez cependant attentif à ne jamais laisser traîner de nourriture au sol, cela attire les rats et les souris.



Comment se débarrasser de déchets encombrants ?

Vous pouvez vous débarrasser de vos déchets encombrants lors des **campagnes d'enlèvement à domicile** organisées à Jette. Ces campagnes ont lieu quatre fois par an, en collaboration avec Bruxelles-Propreté. Attention ! Les objets encombrants ne peuvent être déposés sur le trottoir avant le passage du camion. Une personne doit donc être présente le jour de la collecte. La prochaine campagne d'enlèvement à domicile aura lieu **du 8 au 12 décembre 2003**. Vous pourrez vous inscrire pour cette campagne au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les habitants de la Région peuvent se débarrasser gratuitement de 2 m³ d'objets encombrants tous les six mois. Ils doivent payer 16 EUR par mètre-cube supplémentaire. Si vous souhaitez que Bruxelles-Propreté vienne enlever vos objets encombrants à domicile, il vous suffit de téléphoner au numéro gratuit 0800/981.81. A noter que l'enlèvement des objets encombrants le dimanche après-midi par l'agence Bruxelles-Propreté n'a plus cours actuellement afin de permettre la collecte des sacs verts pour déchets de jardin.

Vous pouvez également vous rendre à la **déchetterie régionale** avec vos objets encombrants (appareils électro-ménagers, meubles,...). Pour les particuliers, ce service est gratuit. Le dépôt de matériel de construction (châssis, évier, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises. La déchetterie régionale est située rue du Rupel à 1000 Bruxelles. Elle est accessible du mardi au samedi de 9h à 16h.

Pour rappel, le placement de conteneurs tous les deux mois en différents endroits du territoire jettois a été supprimé.

Les branches (d'un diamètre de 7 cm maximum), les **déchets verts et petits déchets chimiques** peuvent être déposés au service des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120) les mardi et jeudi de 9 à 12h et le samedi de 9 à 14h.

Les déchets verts sont collectés en porte à porte tous les **dimanches à partir de 14h**. Vous devez utiliser à cette fin les sacs verts spéciaux en vente dans le commerce. Vous pouvez vous débarrasser ainsi de l'herbe, des déchets d'élagage, des feuilles et des branches de moins de 2 m de long et 20 cm de diamètre. Les grandes branches et les souches d'arbres ne sont pas acceptées.

Si nous participons à la collecte sélective des déchets, nous apportons notre contribution à la sauvegarde de notre environnement.

Talon-réponse pour l'enlèvement d'objets encombrants à domicile du 8 au 12 décembre 2003, à renvoyer au service de la Propreté (rue Henri Werrie 18-20 à 1090 Jette - fax : 02/424.04.69) pour le 24 novembre 2003 au plus tard

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

OBJETS ENCOMBRANTS - Volume en m³ : _____

Description : _____

BRICAILLONS - Nombre de sacs : _____



Quel accueil pour les jeunes enfants à Jette ?



Qui va garder bébé quand papa et maman travaillent ? Que faire s'il est malade ? Existe-t-il des activités pour les tout-petits ? Ces questions préoccupent la plupart des jeunes parents, confrontés à la saturation des structures d'accueil. Il est vrai que le sort des enfants de 0 à 3 ans n'a pas toujours été au centre des débats. Aujourd'hui, la commune de Jette se penche résolument sur les problèmes liés à l'accueil et au bien-être de la petite enfance. Une commission a été créée pour élaborer des propositions concrètes dans ce domaine. Le premier grand travail de cette commission fut la diffusion d'un questionnaire destiné aux parents, à l'initiative de Claire Vandevivere (présidente de la Commission de la Petite Enfance) et de Benoît Gosselin (échevin de la Petite Enfance).

Les données récoltées par le biais de cette enquête ont servi de base à la rédaction d'un memorandum. A partir de l'analyse des résultats, les membres de la commission ont brossé un tableau de la situation actuelle en matière d'accueil de la petite enfance et formulé des recommandations pour améliorer la situation.

D'une manière générale, on peut constater que l'offre d'accueil stagne depuis 10 ans, lorsque celle-ci ne recule pas. Cette situation ne semblant pas évoluer favorablement, la commune a décidé de prendre ses responsabilités dans cette problématique en apportant son appui aux crèches, aux pré-gardiennats, aux gardiennes encadrées, aux maisons communales d'accueil de l'enfance, aux gardiennes indépendantes, aux maisons d'enfants et aux haltes-garderie.

La commune de Jette est confrontée actuellement, tout comme la Région Bruxelloise, à une pénurie de gardiennes pour enfants en bas âge. Il y a suffisamment de personnes qui offrent leur service en tant qu'accueillant(e)s d'enfants, mais la procédure est souvent difficile et balisée d'exigences très strictes. A cela, il faut ajouter que les navetteurs qui travaillent dans notre commune utilisent également les services des milieux d'accueil. On estime en effet que 14% des places d'accueil d'enfants de moins de 3 ans sont occupés par les non-résidents. A la crèche 'Windekind' à Jette par exemple, ce taux s'élève à 33,4%.

Dès sa mise en place, la commission a voulu sonder les habitants afin d'établir un état des lieux des besoins. Elle a donc planché sur un questionnaire qui a été distribué aux 3000 familles jettoises ayant un ou plusieurs enfants de moins de 6 ans. Toutes ont eu l'occasion de s'exprimer sur des problématiques telles que: Quels ont été vos critères de choix d'un milieu d'accueil ? Avez-vous une solution pratique lorsque votre enfant tombe malade ? Avez-vous des suggestions ?... Par ailleurs, des rencontres sont organisées avec des instances publiques et des associations privées actives sur le terrain. Trois grandes pistes ont été retenues : la crèche et les accueillant(e)s d'enfants, l'accueil occasionnel et la garde des enfants malades. Cette enquête ainsi que le memorandum constituent les premières étapes d'une amélioration de l'accueil de la petite enfance dans notre commune.

Recommandations pour un meilleur accueil de la petite enfance

La Commission de la Petite Enfance a été créée à Jette afin de permettre une analyse de la problématique liée à l'accueil de la petite enfance dans son sens le plus large. La Commission s'est donné comme objectif premier d'améliorer le cadre de vie des jeunes enfants, en concertation avec toutes les parties concernées. Il s'agit de faire de Jette une commune "enfants admis" où l'attention nécessaire est accordée aux besoins des tout-petits de 0 à 3 ans. Une analyse de la situation actuelle permettra à la Commission de formuler des propositions concrètes. Ces propositions seront soumises au conseil communal, tandis que le public sera informé des mesures prises pour améliorer l'accueil de la petite enfance.

Dès sa mise en place, la Commission a voulu sonder les habitants afin d'établir un état des lieux des besoins en la matière. Plus de 2.000 familles jettoises ont ainsi reçu un questionnaire centré sur l'accueil de la petite enfance. A la fin de l'année passée, une grande fête des enfants était organisée pour les familles qui avaient pris la peine de participer à l'enquête. Les résultats constituent la base des travaux de la Commission et des recommandations qui sont formulées.

De manière générale, les parents se

disent plutôt satisfaits. Ils pointent toutefois du doigt un manque de places en milieu d'accueil, une information trop peu répandue et des aménagements publics insuffisants. Ils saluent toutefois avec enthousiasme la présence de nombreux espaces verts.

Les remarques - souvent très ponctuelles - sur les trottoirs et les voiries ont été répercutées auprès des services communaux concernés, afin qu'ils apportent la meilleure solution possible aux problèmes soulevés. Ces remarques portaient essentiellement sur le manque de propreté (déjections canines), la vitesse excessive des véhicules et le mauvais état des trottoirs. Notre commune met de nombreux moyens en oeuvre pour susciter davantage de citoyenneté parmi les habitants. Elle procède notamment à l'aménagement de canisites, de ronds-point ou de ralentisseurs de vitesse (comme ce fut le cas récemment à hauteur de l'école Espoir). En outre, les trottoirs ont été rénovés dans différentes voiries (dans la rue Lenoir, par exemple).

Au départ des résultats de l'enquête, la Commission a formulé différentes recommandations politiques concernant le manque de places en milieu d'accueil, l'information des parents, l'espace public, les loisirs pour la petite enfance,...

La Commission s'est particulièrement attardée aux problèmes rencontrés par les parents dans leur recherche d'une solution pour la garde de leurs jeunes enfants. Parmi les pistes explorées pour augmenter le nombre de places, citons les crèches parentales ou les crèches en partenariat avec des employeurs. Des subsides pourraient être obtenus pour la création de telles structures d'accueil, rendant ces solutions plus réalistes que l'ouverture d'une nouvelle crèche communale qui ne serait pas tenable d'un point de vue financier. La Commission insiste par ailleurs sur la nécessité de prévoir une structure d'accueil dans le Nord de la commune. De jeunes ménages viennent en effet s'établir dans le nouveau quartier des Jardins de Jette.

La concrétisation des propositions contenues dans le Memorandum de la Petite Enfance ne se fera pas sans efforts. Il faudra ainsi constituer des dossiers solides dans le cadre de demandes de subsides, entreprendre des négociations avec les principaux employeurs jettois, d'envisager la création d'une classe d'accueil supplémentaire au niveau de l'enseignement communal, ... La Commission recommande enfin la création d'un service de la Petite Enfance au sein de l'administration communale. A suivre...





La préguardiennat "La Ribambelle" ouvrira bientôt ses portes



La commune de Jette a entamé, voici quelques années déjà, une politique de lutte contre la dégradation de l'habitat. Dans ce cadre, elle a fait l'acquisition en 1999 d'un bâtiment situé au numéro 300 de la rue Léopold 1er. Cet immeuble jadis présentait au rez-de-chaussée une salle de restaurant, un bar typiquement art-déco ainsi qu'un grand jardin situé à l'arrière du bâtiment. Pour éviter que l'édifice ne devienne un chancre, la commune en est devenue propriétaire. Actuellement, celle-ci met la dernière main aux travaux de rénovation. Sept logements seront aména-

gés aux différents niveaux de l'immeuble, tandis que le rez-de-chaussée sera entièrement consacré au préguardiennat.

La commune de Jette compte actuellement deux préguardiennats : « L'Eveil » et « Van Asbroeck ». Depuis une dizaine d'années, ils partagent les mêmes locaux. Cette situation ne pouvait s'éterniser. L'immeuble rue Léopold 1er dispose de grands espaces et d'un vaste jardin où les bambins pourront pleinement batifoler. La commune a donc décidé d'aménager le rez-de-chaussée de ce bâtiment et de l'attribuer au préguardiennat « L'Eveil ».

Cependant, ces travaux de réhabilitation ne signifient pas une augmentation sensible du nombre des places d'accueil. Ils s'inscrivent plutôt dans la réalisation d'un projet ambitieux qui a vu le jour en collaboration avec les personnes concernées. Le résultat prendra la forme d'un espace confortable et adapté où les enfants pourront s'épanouir. Le préguardiennat a été rebaptisé « La Ribambelle » et ouvrira ses portes aux alentours de la nouvelle année.



Famisol cherche des familles d'accueil pour enfants moins valides

L'association Famisol est à la recherche de familles qui pourraient accueillir des enfants moins valides pour de courtes périodes. Cette association, subsidiée par la Commission communautaire française, est active à Bruxelles et dans le Brabant wallon. Elle met tout en oeuvre pour permettre aux familles avec un enfant handicapé de souffler un peu. Pour ce faire, l'enfant est hébergé par une famille d'accueil durant quelques heures régulièrement, un jour de temps à autre, un week-end ou plusieurs jours. Il s'agit de familles avec ou sans enfants qui sont prêtes à intégrer l'enfant handicapé dans leur vie de tous les jours. L'équipe de Famisol joue les intermédiaires afin de répondre aux besoins, de fixer les limites et de déterminer les disponibilités des familles d'accueil.

Vous êtes intéressé(e) ? Contactez Famisol au numéro 02/771.91.14 ou surfez sur leur site internet www.famisol.be.

Les infrastructures jettoises d'accueil

Milieux d'accueil agréés et subventionnés par Kind en Gezin

- Harlekijntje, rue J. Tiebackx 13
- R.L.S. Jette/Ganshoren, De rakkertjes, chaussée de Dieleghem 24-26
- Windekind, rue Van Swae 13

Milieux d'accueil agréés par Kind en Gezin mais non subventionnés

- Baby-Love, rue Mohrfeld 48
- L'île de rêve, rue Vanderborcht 231
- L'île aux enfants, rue Bonaventure 9
- Mme Delacollette, rue F. Lenoir 105
- Mme Cauchie, rue de Moranville 24
- Mme Boulie, bd de Smet de Naeyer 330

Milieux d'accueil agréés et subventionnés par l'O.N.E.

- Crèche communale Reine Fabiola, av. F. Lecharlier 86
- Préguardiennat communal Van Asbroeck, rue S. Legrelle 1
- Préguardiennat communal L'Eveil, rue S. Legrelle 1
- Service d'accueillantes d'enfants conventionnées

Dépend de la crèche communale Reine Fabiola, agréée pour 10 accueillantes.

Actuellement : 2 accueillantes agréées pour 3 enfants et 2 accueillantes agréées pour 4 enfants (temps plein).

Milieux d'accueil agréés par l'O.N.E. mais non subventionnés

- Bébé nuage, rue L. Dopéré 78
- Super Club des As, rue R. Soetens 30
- L'Eden, bd de Smet de Naeyer 158
- Le Petit T.G.V., av. O. Warland 156
- Les Bruyères, bd de Smet de Naeyer 149

Halte-garderie agréée par l'O.N.E. mais non subventionnée

L'Arbre de Vie asbl, rue A. Vandenschrieck 73

Halte-garderie d'urgence nécessité, 9 places

L'Ange Gardien Aide et contacts sociaux pour les plus démunis

Les Jettois connaissaient déjà le restaurant social "Le Babbelkot de l'Ange Gardien". L'association vient d'ouvrir une maison de quartier qui permet aux plus démunis de briser le cercle de la solitude. Depuis de nombreuses années, le Babbelkot de l'Ange Gardien accueille les habitants de Jette et des communes environnantes qui doivent vivre avec de petits revenus. Fin 1993, le restaurant social ouvrait ses portes sur la place Cardinal Mercier. Parallèlement, une centaine de repas chauds étaient servis une fois par semaine dans les gares. Aujourd'hui, dix ans plus tard, le Babbelkot offre toujours une aide importante aux plus démunis. Ils peuvent y manger un excellent repas à prix modique. Ils peuvent en outre y construire une vie sociale et sortir ainsi de l'isolement. Un problème se posait toutefois : où ces gens pouvaient-ils se rendre lorsque le restaurant social était fermé ? La solitude constitue en effet un obstacle de taille qui enferme les personnes marginalisées dans une spirale dont ils ont peine à sortir : pas de famille, pas de proches, pas de travail, pas de liens sociaux. Ils se dirigent vers les lieux où ils trouvent un peu de convivialité : la gare, le café et les faux amis que sont l'alcool et les drogues. Hubert Hendriks nourrissait l'espoir d'ouvrir une maison de quartier où les plus démunis seraient accueillis le week-end et les jours fériés. Un immeuble a été acheté et rénové à une cinquantaine de mètres à peine du Babbelkot (ave-

nue Secrétin 11-13), grâce aux bénéfices engrangés par la Marche 2000. La rénovation a été confiée à l'APAJ et le Boulot, deux associations actives dans la mise au travail des jeunes et dans la réinsertion. Après deux années de travaux, la maison de quartier "L'Ange Gardien / De Engelbewaarder" vient d'ouvrir ses portes. Il s'agit d'un lieu où la solidarité est une valeur essentielle et où les plus démunis se sentent chez eux.

Opération 52

L'Ange Gardien cherche 52 équipes pour animer les 52 dimanches de l'année, 52 familles sensibilisées par le projet. Ces équipes peuvent être composées d'élèves, de scouts, de patros, de guides, d'enseignants, de représentants de communautés religieuses, philosophiques ou politiques, de personnes d'origines différentes,.... Parce que l'âge, la nationalité, la religion ou l'appartenance politique importent peu lorsqu'il est question de solidarité. Cette opération 52 constitue un réel défi pour notre société qui prône le repli sur soi.

La maison de quartier "L'Ange Gardien" est accessible le samedi de 10h à 15h30. Quand les 52 équipes se seront proposées, un ouverture est prévue le dimanche.

Vous vous sentez interpellé(e) par ce projet ? Contactez Hubert Hendriks - rue Duysburgh 60 à Jette - tél. 02/479.27.52.

Quand rien ne va plus...

Quand la parole ne suffit plus, il est bon de trouver de nouvelles voies pour parler de ce qui ne va pas, rompre l'isolement, reprendre du pouvoir sur les événements et retrouver le goût de vivre. Le dessin, le collage, l'écriture,.... peuvent ouvrir de nouveaux horizons. Dans des situations de détresse extrême, ces activités permettent à l'émotion de s'exprimer. Nos tourments intérieurs, parfois insaisissables, deviennent visibles et accessibles.

Le Nouveau Centre Primavera et le Centre de Prévention du Suicide organisent un groupe d'expression créative. En compagnie d'hommes et de femmes qui, comme vous, se heurtent aux murs de la peur et de l'angoisse, de l'isolement et du désespoir, vous pourrez exprimer votre mal-être. Vous apprendrez ensuite à mettre des mots sur les sentiments surgis de votre monde intérieur.

Ce groupe d'expression créative, desti-

né aux personnes en proie à des idées suicidaires, se déroule sous forme de cycles de trois séances (avec un maximum de neuf séances). Les participants sont encadrés par deux animateurs. Il ne faut pas avoir du talent ou maîtriser une technique particulière. L'atelier n'est pas nécessairement un lieu où l'on fait de belles choses, mais un lieu de liberté où chacun peut se dire.

Groupe d'expression créative

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Les mardis de 13h30 à 15h30

Prix : 24 EUR par cycle de trois séances

Comment participer ? Prendre contact par téléphone avec Jean-Marc Priels - Centre Primavera - tél. 02/428.90.43. Un entretien préalable et un entretien de sortie sont prévus.

Surfer et chatter en toute sécurité

La communication par le biais de nouveaux médias, tels l'internet et les téléphones portables, entre chaque jour un peu plus dans les moeurs. Fin 2002, la Belgique comptait environ 4 millions d'internautes et 79 % de la population belge utilisait un GSM (source: 6 minutes 2002). Les nouvelles (r)évolutions se succèdent à toute vitesse, les unes avec un peu plus de succès que les autres. Il est évident que de nouveaux médias ouvrent de nouveaux horizons. Malheureusement, ils peuvent aussi ouvrir la voie à de nouveaux abus. Ces derniers mois, on a enregistré plusieurs cas malheureux d'enfants ou de jeunes qui s'étaient laissés approcher sur un chatbox par des individus mal intentionnés. L'internet présente clairement un danger pour les plus jeunes. Il est donc essentiel de les protéger efficacement.

La campagne Click Safe a été mise sur pied afin d'apprendre aux jeunes à se servir des nouveaux médias en toute sécurité. Cette campagne est une initiative du ministère de la Justice, du Federal Computer Crime Unit et de Child Focus, en collaboration avec des exploitants de chatbox. Ces différentes instances poursuivent un objectif commun : assurer une protection optimale des mineurs contre les risques potentiels des nouveaux médias. Une information adaptée permettra la prévention des abus, tandis que les utilisateurs auront la possibilité de signaler les abus constatés. Divers conseils sont prodigués, d'une part, aux adultes (parents et enseignants) et, d'autre part, aux enfants et aux adolescents qui sont autant de victimes potentielles de pratiques douteuses.

Voici, dans un premier temps, les conseils destinés aux enfants.

- Surfer et chatter, c'est chouette. Mais tu dois toujours rester prudent quand tu te sers de l'internet. Par exemple, ne donne jamais ton vrai nom ou ton adresse à quelqu'un que tu ne connais pas et n'accepte surtout aucun rendez-vous.

- Si tu vois quelque chose sur l'internet qui ne devrait pas s'y trouver ou si tu te sens mal à l'aise avec ce qui se passe, tu peux toujours le signaler à Child Focus ou à la Police Fédérale. Ce sont des points de contact.

Tu aimerais en savoir plus ? Lis ce qui suit.

Conseils pour surfer et chatter

"Internet, c'est cool ! Je peux chatter avec les copains après l'école et je reçois des e-mails avec des chouettes blagues. Quand je veux préparer une élocution, je trouve toujours des



infos sur le net." Mais sais-tu qu'il existe quelques règles à suivre pour que l'Internet reste un plaisir ?

- J'explique à mes parents ce que je fais quand je surfe ou chatte.

- Je ne donne jamais mon nom, mon adresse, mon numéro de téléphone, ma photo ou celle de mes copains à quelqu'un que je rencontre sur le chat ou par l'internet, même s'il le demande.

- Mon mot de passe est secret, je ne le dévoile à personne. C'est un peu comme les clés de ma maison. Je ne les donne pas à n'importe qui.

- Si je fais la connaissance de quelqu'un via l'internet ou sur le chat que je veux rencontrer "pour de vrai", j'en parle d'abord à mes parents.

- Je ne téléphone jamais à quelqu'un que j'ai rencontré sur le chat ou par l'internet sans en demander l'autorisation à mes parents.

- J'arrête de surfer ou de chatter et j'avertis mes parents dès qu'il se passe quelque chose qui me met mal à l'aise. Je ne suis pas obligé de répondre à quelque chose que je ne trouve pas agréable.

- Je ne crois pas tout ce que je vois ou entends sur le chat ou l'internet. Je réfléchis.

- Quand je chatte, je reste poli. Je ne fais rien qui puisse blesser ou mettre quelqu'un mal à l'aise.

S'il se passe quelque chose de dérangeant ou de choquant sur le net ou le chat, n'hésite pas à en parler à tes parents, tes amis, ta famille,.... Tu peux contacter Child Focus quand tu veux à l'adresse suivante : clicksafe@childfocus.org. Tu peux aussi t'adresser au point de contact central judiciaire de la Police Fédérale. Tu peux, avec l'aide de tes parents, envoyer un mail à l'adresse suivante : contact@fccu.be. Child Focus a un site internet sur lequel tu peux encore trouver d'autres informations : www.childfocus.be.

SOS jouets !

La fête de Saint-Nicolas approche à grands pas. Or, les responsables de l'Hôpital des Enfants Reine Fabiola ont eu la désagréable surprise de constater que les jouets destinés aux jeunes patients hospitalisés avaient été volés. Dès l'annonce de cette triste nouvelle, un grand élan de solidarité est né au sein du public. Renseignements pris auprès de Radio Bobo qui a centralisé les propositions de dons, l'Hôpital aurait surtout besoin d'argent pour acheter des ordinateurs sur lesquels des logiciels de jeu pourraient être installés pour les enfants.

Vous pouvez verser votre contribution pour la Saint-Nicolas des enfants hospitalisés sur le compte 310-0758111-45 de l'asbl "Les Amis de l'HUDE" (avec la mention 'jouets'). Une attestation de déduction fiscale peut être obtenue pour tout versement supérieur à 29,76 €.

Child Focus cherche des bénévoles

Child Focus, association qui se préoccupe du sort des enfants disparus, est à la recherche de bénévoles. Ils sont actuellement 1.440. Ils devraient être deux fois plus nombreux. Grâce à l'intervention de Child Focus, une réaction rapide et adéquate est possible lors de chaque disparition d'enfant. Si vous êtes prêt(e) à vous mobiliser pour cette cause, Child Focus vous accueillera à bras ouverts. Vous contribuerez ainsi à accroître le bien-être des enfants. Ils représentent l'avenir de la planète. Veillons à ce qu'ils puissent vivre une enfance insouciance.

Child Focus

Avenue Houba-de Strooper 292 - 1020 Bruxelles - Tél. 02/475.44.11

Fax : 02/475.44.03 - www.childfocus.be - Numéro gratuit en cas de disparition : 110

“Job 2003”: pleins feux sur un succès



Il n'était pas encore dix heures, le mardi 14 octobre dernier, que déjà les premiers visiteurs de "Job 2003" se pressaient dans la Salle Communale des Fêtes. Il faut dire que la première bourse jettoise de l'emploi et de la formation promettait d'être riche d'enseignements. Et effectivement, elle a tenu ses promesses. Tout au long de la journée, quelque 500 visiteurs ont circulé parmi les stands.

En quelques enjambées, les demandeurs d'emploi pouvaient obtenir, auprès de l'ONEM, de l'ALE et de l'ORBEM, tous les renseignements concernant la législation sur le chômage, les plans d'embauche en vigueur actuellement et le placement chez les employeurs. En temps normal, les demandeurs d'emploi doivent trop souvent courir d'un organisme à l'autre sans savoir réellement qui fait quoi, ni à qui s'adresser.

Ceux qui étaient à la recherche d'une formation professionnelle ou d'un cours de promotion sociale pouvaient s'adresser auprès du consultant de Tracé. Pour s'initier ou se perfectionner en informatique, les visiteurs de "Job 2003" avaient la possibilité de s'inscrire directement chez LCI, Cyber 53 ou I Have a Dream.

Les employeurs étaient également bien représentés à "Job 2003". La



STIB, Electrabel, Colruyt et l'AZ-VUB ont pu donner des précisions quant aux méthodes spécifiques de recrutement et de candidature spontanée au sein de leur entreprise. L'ERIP et la Maison de la Défense étaient là pour expliquer comment s'engager dans la police ou dans l'armée. Parallèlement, Randstad et Adecco avaient envoyé des délégués pour expliquer le fonctionnement de l'intérim, ses débouchés et les profils les plus fréquemment recherchés pour les missions. Le CPAS était également présent pour informer le public,

ainsi que l'asbl Impulsion active (à Jette notamment) au niveau de l'insertion socio-professionnelle et de la recherche d'emploi.

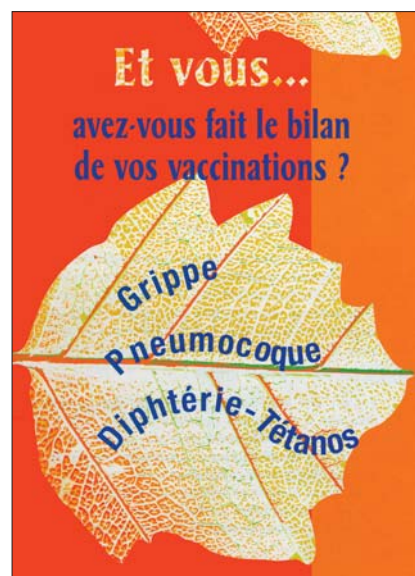
Enfin, le dernier mais pas le moindre : le stand de la commune de Jette où deux personnes assuraient la permanence. Une représentante du service du Personnel donnait toute l'information sur les perspectives de carrière au sein de l'administration communale (candidatures, examens de recrutement et de bilinguisme, statut et promotions...), tandis qu'une

employée des Affaires Sociales éclairait les chômeurs sur les démarches administratives (inscription et pointage). Deux ordinateurs avec connexion internet permettaient d'approfondir certaines questions.

"Job 2003" fut pour les demandeurs d'emploi l'occasion de transmettre leurs lettres de motivation et leurs CV. Les organismes présents à la bourse ont distribué leurs brochures et donné quantité de renseignements. Des coordonnées ont été échangées, des bulletins d'inscription ont été remplis et - d'après nos informations - des rendez-vous d'embauche ont même été fixés pour le lendemain.

En un mot, "Job 2003" a été un succès. Un succès que l'ALE de Jette ne manquera pas de répéter l'année prochaine, le 12 octobre 2004 probablement.

Lors de "Job 2003", les collaboratrices de l'ALE ont pioché toute une série d'informations concernant le travail, la formation et les autres intervenants du domaine de l'emploi. Ces informations feront l'objet d'articles plus spécifiques dans le Jette-Info des prochains mois. Ceci dit, si vous avez besoin d'un renseignement, n'hésitez pas. L'ALE est à votre écoute.



Pour les personnes de plus de 60/65 ans, la vaccination contre la grippe, le pneumocoque, la diphtérie et le tétanos est vitale. Si vous n'avez pas encore fait le bilan de vos vaccinations, parlez-en dès maintenant avec votre médecin. Vous pouvez également vous informer auprès de votre pharmacien. Par ailleurs, l'asbl Question Santé édite un petit guide qui résume les recommandations en matière de vaccination pour les seniors.

Grippe

Sans gravité pour les jeunes adultes en bonne santé, la grippe peut devenir redoutable pour les personnes atteintes de maladie chronique ou âgées de plus de 65 ans.

Le vaccin contre la grippe protège environ 70 % des personnes vaccinées, mais un plus grand nombre encore sont protégées contre les complications liées à la grippe.

Vaccin contre la grippe

Recommandé dès 65 ans ; à répéter chaque année (entre septembre et novembre)

Recommandé à tout âge aux personnes à risque

Prix plein : 9,05 €

Prix avec intervention de l'INAMI (plus de 65 ans ou malades chroniques) : 5,43 €

Pneumocoque

Les infections à pneumocoque (pneumonies, méningites, septicémies) sont d'autant plus graves chez les personnes de plus de 50 ans. 60 à 70 % des personnes vaccinées sont protégées contre ces infections.

Vaccin contre le pneumocoque

Recommandé dès 60 ans ; un rappel peut être fait après 5 ans

Recommandé aux personnes à risque à

partir de 45 ans

Prix : 19,09 €

Diphtérie et tétanos

Le microbe de la diphtérie produit une toxine qui s'attaque à certains organes. De nombreuses personnes, vaccinées pendant l'enfance, ne sont plus protégées contre ce microbe. Quant au microbe du tétanos, il peut infecter la plupart des blessures et produit une toxine à l'origine de crampes des muscles (y compris des muscles respiratoires). Il existe un vaccin qui protège à la fois contre la diphtérie et le tétanos. Son efficacité diminue avec le temps.

Vaccin contre la diphtérie et le tétanos

Recommandé à tout âge ; rappel tous les 10 ans

Prix plein : 5,32 €

Prix avec intervention de l'INAMI : 1,33 €

La brochure "Vaccination pour les plus de 60/65 ans" de l'asbl Question Santé est disponible à l'accueil de l'administration communale - rue Henri Werrie 18-20 ☎ 02/423.12.11.

Et vous... Avez-vous fait le bilan de vos vaccinations ?



L'ALE, votre alliée

ALE de Jette :
rue Vandenschriek 77 à 1090 Jette
tél. 02/423.19.10/11/12/13
fax: 02/423.19.15
bureaux ouverts du lundi au jeudi
de 8h30 à 11h45.
Président: Werner Daem

CELA SE FÊTE !

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans ? Vous fêterez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans de mariage (ou plus) ? Si vous le souhaitez, l'administration communale vous aidera à donner plus d'éclat à cette belle fête. Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Lucien Vermeiren, officier de l'Etat civil (02/423.12.16), ou au service communal de l'Etat civil (rue Henri Werrie 18-20 à Jette - ☎ 02/423.12.70).

Félicitations...

... aux époux Liesens-Baeyens. Ils ont fêté leurs noces de diamant le 25 octobre 2003.

Place aux enfants : les petits reporters enquêtent

Le samedi 18 octobre, nous avons participé à l'opération "Place aux Enfants". Cette opération permet aux enfants de découvrir des métiers qu'ils ne connaissent pas. Ils ont pu toucher les outils et les matériaux, poser des questions aux hôtes d'un jour et les regarder travailler.

Cette année, 140 enfants jetteois ont participé à l'opération "Place aux Enfants" dans notre commune. Près de 1.300 enveloppes avaient été envoyées dans les familles jetteois pour proposer aux enfants de s'inscrire. C'est Benoît Gosselin, échevin de la Jeunesse francophone, qui a mis la journée sur pied, avec la Ligue des Familles. Il nous a dit que les enfants étaient encadrés par 40 moniteurs bénévoles. Il y avait 16 groupes et 31 activités différentes : les pompiers, la Croix-Rouge, un chocolatier, un vétérinaire... et nous, les petites reporters d'un jour. Voilà quelques-unes des activités proposées aux enfants.

Cette opération offerte aux enfants de Jette a coûté environ 5.000 EUR à la commune. A la fin de la journée, il y a eu un spectacle avec le magicien-humoriste Mimosa.



Ismaël Khatib
Suzanne Jober
Alexandrine
Audrey Colombe
Emilienne Guinet
Sara FARTANE
Linos Gabriel Zuvard

A la découverte du pain

Il y avait beaucoup d'enfants dans l'atelier du boulanger Gavilan. C'était la journée portes ouvertes. Nous avons fait des photos des couques, du pain, des tartes... Quand nous sommes arrivés, Ahmed, l'un des pâtisseries, préparait un gâteau aux ananas. Il a dit qu'il faut aimer son métier et nous a expliqué comment on prépare des gâteaux. Dans le fond de l'atelier, le boulanger expliquait aux enfants le fonctionnement de ses machines. Les enfants ont pétri la pâte pour faire le pain. Certains, comme Nicolas, avaient très envie de faire du pain et veulent même devenir boulanger. Michèle, la patronne, aime son travail et veut le faire connaître aux enfants. Le métier de boulanger est dur, mais c'est un métier passionnant.

Chez la vétérinaire

Dans la salle d'attente, chiens et chats attendaient patiemment d'être soignés par madame Dulière qui est vétérinaire. Dans son cabinet, nous retrouvons les jeunes visiteurs de "Place aux Enfants" qui demandent des explications au vétérinaire. Malgré le grand nombre d'animaux qui avaient besoin d'elle,



Parlons plus de la journée. Les petits reporters d'un jour ont été à la rencontre des enfants et de leurs hôtes.

Une heure de bonheur au salon de beauté

Chantal Linssen est esthéticienne depuis 29 ans. Elle aime bien son métier parce qu'elle est en intimité avec ses clientes. Elle est seule dans son salon de beauté et doit beaucoup travailler pour gagner sa vie. Chantal a invité les enfants chez elle pour leur apprendre à mieux se connaître, à se sentir bien dans leur peau. Laura, Yentl, Emy, Aurélie, Jheny, Manon et Delphine se sont entraînées à faire des massages des pieds et des mains. Cela leur a bien plu et elles ont appris beaucoup de choses. Laura voudrait même en faire son métier. Avant de partir, les filles ont reçu trois produits pour le corps et le visage.



Les oeuvres d'art de Betty Moerenhout

Nous avons surpris les enfants dans l'atelier de Betty Moerenhout. Ils étaient concentrés sur les explications de la céramiste. La poterie est devenue un jeu d'enfant pour eux, mais, ne vous y trompez pas, les oeuvres de Betty sont de vraies oeuvres d'art. A la question de savoir pourquoi elle s'est inscrite à l'animation poterie, une jeune demoiselle nous a répondu : "Parce que c'est gai !".

Un métier qui fait bonne impression

Nous avons rejoint le groupe des petits imprimeurs. Ils avaient les bras chargés d'un diplôme, d'un cahier de dessin et d'un carnet d'information, le tout produit dans l'imprimerie de la commune. Les machines n'ont plus de secret pour eux : de l'ordinateur à la plieuse, tout a été expérimenté.



madame Dulière a pris le temps de parler aux enfants de son métier. Elle a dit qu'elle est très contente de leur faire découvrir un monde peu connu, un métier de grande valeur.

Une odeur de chocolat chez Manon

Quels gourmands, ces enfants ! Ils avaient du chocolat partout. Christian du chocolatier Manon leur a expliqué tous les secrets du bon chocolat. Les enfants ont préparé des pralines. Pour cela, ils ont fait fondre le chocolat, l'on versé sur le marbre et puis dans des moules qu'ils ont rempli de crème. Alyson et Dalil ont bien aimé la visite, même s'ils ne voudraient pas travailler plus tard dans l'atelier d'un chocolatier. Les enfants avaient surtout envie de mettre leurs doigts dans le chocolat.

Rendez-vous en 2004 pour une nouvelle découverte des métiers des grands !



Quinzaine de la solidarité internationale

La quinzaine de la solidarité internationale qui se déroule à Jette du 28 octobre au 9 novembre a pour objectif de susciter la participation citoyenne des Jettois à des actions de solidarité Nord/Sud. Cette initiative du groupe solidarité Nord/Sud aborde trois thèmes : l'accès à l'eau, les migrations et la santé. Ces thèmes seront proposés à un large public au travers d'expositions, de conférences, de projections et de débats. Une attention toute particulière a été accordée aux jeunes. Ils pourront s'informer, réagir, débattre, mais aussi se mobiliser en intégrant le Conseil de jeunes Jettois pour l'Eau. Si cette démarche solidaire vous interpelle, voici donc le programme de la fin de cette quinzaine de la solidarité internationale.



Sur notre planète, 1 milliard et demi de gens n'ont pas accès à l'eau potable !

Si cette réalité te fait mal...

Si tu veux faire quelque chose pour que l'accès à l'eau devienne un droit pour tous...

Alors, nous te proposons de participer à la création du

Conseil des jeunes Jettois pour l'Eau

Comme toi, ils ont entre 8 et 18 ans.

Comme toi, ils habitent à Jette ou fréquentent une école jettoise.

Comme toi, ils ont envie de développer des projets concrets au départ de notre commune.

Une première rencontre aura lieu

le dimanche 9 novembre 2003 à 16 heures

au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette)

dans le cadre de la quinzaine de la solidarité internationale

Info et inscriptions : 02/423.12.09 - solidaritenord_sud@hotmail.com

Jusqu'au 9 novembre 2003

Au Centre culturel Armillaire, boulevard de Smet de Naeyer 145 à 1090 Jette
Informations : tél. 02/423.12.09 - courriel : solidarite_nord_sud@hotmail.com

L'accès à l'eau

Jusqu'au dimanche 9 novembre de 14h00 à 18h00

EXPOSITION "UNE DETTE QUI DONNE SOIF"
du CNCD

Le dimanche 9 novembre à 14h00

FORUM SUR LA PROBLÉMATIQUE DE L'ACCÈS À L'EAU, organisé par le groupe solidarité Nord/Sud, avec la Coordination des Femmes palestiniennes, la fondation I Have a Dream, l'asbl Soleil des Nations, les élèves de l'école Saint-Michel,...

A 16h00

Première rencontre en vue de jeter les bases d'un **CONSEIL DES JEUNES JETTOIS POUR L'EAU**

Face aux constats alarmants sur la problématique de l'accès à l'eau, bon nombre de jeunes refusent l'indifférence et l'inaction. L'échevine de la Citoyenneté Christine Gallez et l'échevin de la Communauté flamande Werner Daem souhaitent leur offrir la possibilité de se mobiliser et d'agir concrètement.

Les migrations

Le jeudi 6 novembre à 20h00

PROJECTION DU FILM DE MOSTÉFA DJAMDJA "FRONTIÈRES" par le ciné-club Soukirai (V.O. sous-titrée FR/NL - 85')

Six hommes et une femme, des Africains de diverses origines, candidats à l'émigration pour l'Europe, partagent la même galère : aléas d'un voyage en clandestins, jouets de passeurs imprévisibles, victimes d'arnaques.

Entrée : 2,50 EUR

Du vendredi 7 au dimanche 9 novembre

De 14h00 à 18h00

EXPOSITION "PALESTINE, UNE TERRE ET UN PEUPLE SACRIFIÉS" par la Coordination des Femmes palestiniennes

Le samedi 8 novembre à 20h00

Témoignage de Camille Herremans : **"UNE JETTOISE TÉMOIGNE : UNE TERRE ET UN PEUPLE SACRIFIÉS"** et d'autres témoignages proposés par la Coordination des Femmes palestiniennes sur la problématique de l'accès à l'eau en Palestine

La santé

Du lundi 3 au vendredi 7 novembre de 14h00 à 18h00

EXPOSITION DE MÉDECINS SANS FRONTIÈRES Belgique, dans le cadre de la campagne "Accès aux médicaments essentiels"

LA QUINZAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EST UNE INITIATIVE DU GROUPE SOLIDARITÉ NORD/SUD, AVEC LE SOUTIEN DE L'ÉCHEVINAT DE LA CITOYENNETÉ DE LA COMMUNE DE JETTE

La Charte de la Terre

La Charte de la Terre est une déclaration de principes fondamentaux pour la construction d'une société mondiale plus juste, durable et pacifique. La protection de l'environnement, les droits humains, le développement humain équitable et la paix y sont étroitement liés. Des gens se mobilisent dans différents pays pour promouvoir les valeurs et les objectifs de la Charte de la Terre.

Le 9 novembre 2003 à 14 heures, dans le cadre de la quinzaine de la solidarité internationale,

Elisabeth, Maithé, Gilles, France et Coralie vous invitent à

DÉCOUVRIR LA CHARTE DE LA TERRE au travers d'un spectacle qui aura lieu

au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Mme Sapiens Sapiens et ses nombreux amis (Minéral, Végétal, ...) sont les personnages centraux des différentes activités qui seront présentées. Citons un sketch interactif, un dialogue et la diffusion du reportage "Une révolution Tranquille". Les spectateurs participeront ensuite et à la création d'une Terre commune, porteuse de notre hommage à la vie et de nos rêves, d'idées et de décisions pour contribuer à un avenir durable.

Info : Coralie Dierckx - GSM : 0486/64.14.63 - www.chartedelaterre.org

Exercez votre pouvoir de consommateur...

Venez goûter la saveur de la solidarité...

LES MAGASINS DU MONDE OXFAM organisent leurs

Petits-déjeuners "Made in Dignity"

Les 22 et 23 novembre 2003 de 8 à 13h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Au menu :

Pains, fromages et oeufs "bio"
Confiture, choco et miel "équitable"
Jus de fruits "soif de justice"
Café, cacao ou thé au "goût permanent de la solidarité"

Prix : 4 EUR pour les adultes, 3 EUR pour les enfants de moins de 12 ans

Renseignements : Magasin du Monde Oxfam - rue Ferdinand Lenoir 8 - tél. 02/420.74.71

Le commerce équitable, ça vous change les courses

Du 6 au 11 octobre dernier avait lieu la seconde édition de la semaine nationale du commerce équitable. Cette opération, organisée par les Magasins du Monde-Oxfam, Max Havelaar Belgique, Oxfam-Wereldwinkels, Maya Fair Trading et Fair Trade Organisation, avaient pour but de sensibiliser le grand public au commerce équitable.

Le mouvement du commerce équitable vise à créer un partenariat commercial entre les consommateurs du Nord et les producteurs du Sud. Grâce à ce partenariat, la qualité de vie des producteurs et des travailleurs s'améliore sensiblement, d'un point de vue économique, social et environnemental. Le commerce équitable repose sur des produits de qualité qui s'inscrivent dans l'esprit du développement durable.

Café, chocolat, muesli, bananes, épices, riz, jouets, miel, choco, thé, vin, cadeaux, textile, artisanat, sucre, chips... Plus de 3.000 produits portent le label du commerce équitable. Ils sont en vente dans les Magasins du Monde-Oxfam, les grandes surfaces, ainsi que les magasins bio et d'alimentation naturelle. Pensez-y lorsque vous faites les courses.

Pour tout renseignement : Centre Fair Trade (rue d'Alost 7 à 1000 Bruxelles) - tél. 02/213.38.24 - s.poos@belga.com.net - www.commerce-equitable.be

Quelle semaine infernale !

'Le Jeu des Dictionnaires' et 'La Semaine Infernale', deux émissions parmi les plus décapantes du paysage audiovisuel belge, seront de passage à Jette le 4 décembre prochain. Une date à noter dès maintenant dans vos agendas ! Jacques Mercier et ses comparses s'installeront pour l'occasion dans le gymnase de l'école Jacques Brel. L'invité de la semaine sera Jean-Luc Fonck, célèbre chanteur-poète humoristique belge qui a décollé avec son groupe 'Sttella'. Tout un programme...



L'idée de cet enregistrement public à Jette est née au cabinet de l'échevin de l'Enseignement francophone Didier Paternotte. L'année 2003 coïncide avec le 25ème anniversaire de la disparition de Jacques Brel. Comment notre commune pouvait-elle s'associer à cet hommage ? Bon sang, mais c'est bien sûr ! En proposant à la RTBF d'enregistrer à l'école Jacques Brel ses deux émissions qui allient fantaisie, gai savoir et un certain regard sur l'actualité. Aussitôt dit, aussitôt fait. L'équipe du 'Jeu du Dictionnaire' et de la 'Semaine Infernale' a inscrit le rendez-vous jettois à son programme du mois de décembre. Qu'on se le dise...

Deux émissions signées Jacques Mercier

Si vous n'avez pas encore eu l'occasion d'écouter 'Le Jeu des Dictionnaires' et 'La Semaine Infernale' diffusés sur la Première Radio de la RTBF, c'est le moment ou jamais. La commune de Jette vous invite à assister le jeudi 4 décembre 2003 à l'enregistrement public des deux émissions. Autour de Jacques

Mercier, l'animateur que l'on ne présente plus, vous retrouverez les membres de son équipe : Virginie Svensson, Pierre Kroll, Laurence Bibot, Aurélie Dejong, Bruno Coppens, Raoul Reyers, Juan d'Oultremont, Eric de Staercke, ... Cette fois, l'invité de la semaine sera Jean-Luc Fonck. Si le nom ne vous suffit pas, nous vous proposons ci-après une petite biographie du chanteur de 'Sttella'.

Le premier exercice que s'imposent les membres de l'équipe, réunis autour de Jacques Mercier, est une lecture un tantinet



déjantée de l'actualité. Les événements de la semaine sont passés en revue avec un regard résolument optimiste. 'La Semaine Infernale' est un service de salubrité publique qui, depuis 1987, entretient l'hygiène mentale de l'auditeur. L'émission 'La Semaine Infernale', enregistrée à Jette le jeudi 4 décembre, sera diffusée sur la Première Radio de la RTBF le vendredi 5 décembre de 17h10 à 18h (avec rediffusion à 22h05).

'Le Jeu des Dictionnaires' propose de petites épreuves astucieuses pour découvrir la langue française. Jacques Mercier ouvre son dictionnaire et en extrait des mots qu'il soumet aux membres de l'équipe. Quatre définitions différentes sont proposées. C'est à l'invité de la semaine qu'incombe la lourde tâche de trouver la définition exacte. Avec Jean-Luc Fonck (l'invité de la semaine jettoise), voilà une belle partie de plaisir en perspective. 'Le Jeu du dictionnaire', enregistré à l'école Jacques Brel, est programmé sur la Première Radio de la RTBF du lundi 8 au jeudi 11 décembre de 17h10 à 18h.

Fonck, c'est du belge !

Jean-Luc Fonck, chanteur-poète humoristique, a une façon bien à lui de jouer avec la langue. Cela lui vaut d'être très prisé par les médias, notamment en France où son côté kitsch et son franc-parler à la limite du naïf et de la contrepèterie font un tabac.

Jean-Luc naît à Arlon en 1957. Il y vit jusqu'à l'âge de 12 ans, puis débarque à Bruxelles où il rencontre Mimi sur les bancs d'une école bruxelloise. Elle pousse un peu la chansonnette et lui essaie tant bien que mal de jouer de la guitare. "Tout a commencé par une blague. Je ne savais ni chanter, ni lire une partition". C'est en 1975 que 'Sttella' naît officiellement. "A nos débuts, on jouait pour une poignée de fans. A la fin, on donnait des concerts devant 6.000 personnes". Entre 1975 et 1993, le groupe donne plus de 500 concerts en Belgique, en France et au Québec. Quelques titres d'albums, dont certains ont valu à 'Sttella' un disque d'or, donnent le ton : 'Fuite au prochain lavabo', 'L'avenir est à ceux qui s'éléphantent',



'Manneken pis not war / Faisez la mouche pas la guêpe' ou encore 'The dark side of le moule'. Depuis 1995, Jean-Luc Fonck poursuit une carrière en solo. La radio et la télévision lui ouvrent les ondes. En 1997, il rejoint la joyeuse équipe de Jacques Mercier dans 'Le jeu des Dictionnaires' et 'La Semaine Infernale'.

Ne manquez pas l'enregistrement public des deux émissions de Jacques Mercier pour la Première Radio (RTBF)

Le Jeu des Dictionnaires et La Semaine Infernale

Le jeudi 4 décembre 2003 de 18h à 22h30

A l'école Jacques Brel (rue Essegheem 101 à Jette)

Invité de la semaine : Jean-Luc Fonck (Sttella)

ENTRÉE : 8 €

Cartes en vente chez Book Center (rue Henri Werrie 85 à Jette)

BAR ET SANDWICHES À L'ENTRACTE
INFO & RÉSERVATIONS : 02/423.12.08

UNE INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE L'ENSEIGNEMENT FRANCOPHONE DIDIER PATERNOTTE, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS

L'asbl Humania présente une conférence-débat

"L'enfant roi ?... Ses premières colères"

avec Philippe Beague (psychologue, psychanalyste, président de la Fondation Française Dolto)

Ils sont si mignons, nos enfants chéris, mais, oh surprise, voilà qu'ils se fâchent, crient leur colère, nous maudissent. Que veulent-ils ? Que se passe-t-il ? Comment y répondre ?

Le jeudi 20 novembre 2003 à 20h

Au Centre Culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR

Info : asbl Humania - 02/479.92.75

Jeux de langage 2003

Chaque année, l'exposition interactive 'Jeux de langage' occupe le rez-de-chaussée de la Maison de la Francité. L'édition 2003 de cette exposition présente 341 jeux, destinés à tous les âges, pour se familiariser avec la langue française. Du jeu classique au ludiciel (ou logiciel de jeu), les organisateurs proposent un vaste aperçu de ce qui se fait de mieux en la matière. Le catalogue de l'exposition, reloué pour l'occasion, comporte une fiche avec analyse et illustration pour chaque jeu. Au rayon des nouveautés, signalons un stage d'initiation à '100 jeux de langue' utilisables en classe à la ludothèque, en famille, ... Ce stage, présenté par Henri Landroit, permettra aux participants de découvrir et de tester les grands types de jeux. A l'entrée, un stand instructif aborde largement le 'verbuludisme'. Comprenez 'l'omniprésence du jeu verbal de l'Antiquité à nos jours'. A découvrir...

Exposition interactive 'Jeux de langage 2003'

Du 6 novembre au 7 décembre 2003

A la Maison de la Francité (rue Joseph II 18 à 1000 Bruxelles - métro Arts-Loi)

Ouvert tous les jours de 13h30 à 17h30 - fermé le 11 novembre

Entrée gratuite

Visite pour les groupes uniquement sur réservation

Stage d'initiation à '100 jeux de langue' le samedi 15 novembre de 10 à 12h - participation : 5 EUR (à verser au compte 068-0719570-51 de la Maison de la Francité)

Info et réservations : 02/219.49.33

ANTENNE INTERUNIVERSITAIRE

Les conférences du mois

L'antenne interuniversitaire UCL/ULB de Jette et du Nord-Ouest de Bruxelles propose chaque année un cycle de conférences présentées dans la salle communale des fêtes, 10 place Cardinal Mercier à Jette. Ces conférences débutent à 14h30 et sont ouvertes à tous, avec priorité aux abonnés.

13/11/2003 - "L'Europe est-elle une puissance spatiale ?" - René Dejaiffe, docteur en sciences, astronome, directeur du Planetarium

27/11/2003 - "Philippe le Beau, un oublié de l'Histoire" - Jean-Marie Cauchies, historien UCL

Entrée : 3,70 EUR

Renseignements et réservations : 02/423.12.66.



Tonino Carlino à l'Abbaye

Pour débiter la saison lyrique 2003-2004, Tonino Carlino, ténor italo-jettois, et Aga Winska, soprano de renommée internationale, se produiront à la Demeure abbatiale de Dieleghem le samedi 22 novembre prochain. Ils seront accompagnés au piano par David Miller du théâtre royal de la Monnaie. Vous les écouterez dans un programme d'opéra composé de célèbres duos et de larges extraits de Lucia di Lammermoor, Manon Lescaut, La Traviata, Rigoletto, Carmen,...

CONCERT LYRIQUE

**Le samedi 22 novembre 2003
à 14h30**

A la Demeure abbatiale de Dieleghem
(rue Tiebackx 14)

Entrée : 7,50 EUR - étudiants, seniors : 6 EUR

Réservations : 02/428.71.03 - 02/423.12.66

(service communal du 3ème Age francophone)

FÊTE DE SAINT-NICOLAS

Le collège des bourgmestre et échevins, l'échevinat des Animations et l'asbl «Promotion de Jette» vous invitent à fêter Saint-Nicolas en assistant au spectacle de

Pépé CHICO

le samedi 29 novembre 2003 à 10 h30
à la salle Excelsior, rue de l'Eglise Saint-Pierre 8-10



Après le spectacle,
Saint-Nicolas offrira
des friandises
à tous les enfants sages...!



Réservation

à l'administration communale,
service des Animations,
rue Henri Werrie 18-20,
de 8h30 à 14h

Entrée: 2 €

REVIVONS ENSEMBLE LA VÉRITABLE TRADITION DE NOËL ! Marché de Noël

Place Cardinal Mercier

**Vendredi 12 décembre 2003
de 16 à 22h**

**Samedi 13 décembre 2003
de 15 à 22h**

**Dimanche 14 décembre 2003
de 15 à 20h**

Comme l'an dernier, la place Cardinal Mercier accueillera une trentaine de chalets en bois, baignés de la douce lumière des guirlandes et des braseros. Ce marché sera uniquement accessible aux commerçants jettois, aux artisans et aux marchands ambulants qui présentent des articles ou produits de Noël. Diverses animations sont également prévues au programme.

Parmi les articles que vous pourrez y trouver, citons les cadeaux en tous genres, les miniatures et les céramiques, le bois sculpté et les bijoux, l'artisanat, les cigares ou encore les bougies. Les plaisirs du palais ne seront pas oubliés. Vous pourrez en effet acheter du champagne et des huîtres, des biscuits, du fromage à raclette, du vin, du miel et des confitures, du genièvre et des vins de fruit. Des dégustations vous seront proposées.

Pour tout renseignement : service communal des Animations - 02/423.12.90

UNE ORGANISATION DE L'ASBL COMMERCE & MARCHÉ ANNUEL JETTOIS, PRÉSIDIÉE PAR YVES PUTZEYS, ET DE L'ÉCHEVIN DE LA VIE ÉCONOMIQUE BERNARD LACROIX, AVEC LE SOUTIEN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

AGENDA

NOVEMBRE

Jusqu'au 9.11 : QUINZAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE. Expositions, films, conférences, débats, conseil des jeunes Jettois pour l'eau. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info : 02/423.12.09.

Jusqu'au 16.11 : EXPOSITION "Histoire d'une collection 1979-2003". A l'Atelier 340 Muzeum (drève de Rivieren 340). Ouvert du jeudi au dimanche de 14 à 19h. Entrée : 5 €. Le 15.11 à 20h, post-vernissage. Info : 02/424.24.12.

Du 6.11 au 7.12 : EXPOSITION INTERACTIVE "Jeux de langage 2003". A la Maison de la Francité (rue Joseph II 18 à 1000 Bruxelles - métro Arts-Loi). Ouvert tous les jours de 13h30 à 17h30, fermé le 11 novembre. Entrée gratuite. Groupes uniquement sur réservation. Info et réservations : 02/219.49.33.

Le 8.11 : A 20h30, RECITAL DE PIANO d'Alexander Preda "Aimez-vous Brahms?". A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Entrée : 9 € - 7 € en prévente. Info et réservations : 02/426.64.39.

Le 9.11 : A 14h, dans le cadre de la quinzaine de la solidarité internationale, SPECTACLE sur la Charte de la Terre. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info : 0486/64.14.63 - www.charte-delaterre.org.

Le 9.11 : A 15h, dans le cadre des "Dimanches d'Aurélien", THEATRE JEUNE PUBLIC "Le petit peuple de la brume" par le Théâtre du Papyrus. A partir de 4 ans. Durée : 70 min. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée : 6 €. Réservation indispensable au 02/426.64.39 (Ch. Farin).

Le 12.11 : A 20h, THEATRE "La maison de Bernarda" de Federico García Lorca, par l'atelier Jeune Théâtre du Centre culturel Armillaire. Mise en scène de Thomas Linx. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 2,50 €.

Réservation indispensable au 02/426.64.39 (Ch. Farin).

Les 12, 14, 19, 20 et 21.11 : A 20h15, OPERA BAROQUE "Il Scapolo sedotto" de Dominique Corbiau, dans une mise en scène de Gabriel Alloing. Sur une musique de Georg Friederich Haendel et d'Antonio Vivaldi. Au Théâtre du Vaudeville (Galeries Saint-Hubert à 1000 Bruxelles). Info et réservations : 02/724.24.24.

Le 13.11 : De 14h15 à 17h15, CENT ANS DE JAZZ : "Blues and boogie, sève du jazz" par Vicky Down (musicien) et Louis Stevens (documentaliste). Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 €. Info : 02/426.64.39.

Le 13.11 : A 14h30, dans le cadre de l'Antenne interuniversitaire, CONFERENCE "L'Europe est-elle une puissance spatiale?" par René Dejaiffe. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée 3,70 €. Info et réservations : 02/423.12.66.

Le 13.11 : A 20h, ATELIER DE PHILOSOPHIE du Foyer culturel jettois sur le thème "La nature a-t-elle des droits?". Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 €. Info : 02/426.64.39.

Le 15.11 : A 14h30, dans le cadre du cycle "Les Clés pour la musique", CONFERENCE "Le Choeur" par André Van Oekel. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 2,50 €. Info : 02/426.64.39.

Du 15 au 29.11 : EXPOSITION DE PEINTURE "Des beautés de la nature à la sérénité des icônes" par Bernadette Frassel. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Ouvert de 14 à 18h, le samedi de 9 à 18h (fermé les dimanches et lundis). Info : 02/426.64.39.

Le 16.11 : De 11h à 14h30, BOURSE aux jouets, aux vêtements de ski et aux livres, organisée par l'Association des Parents du Collège Saint-Pierre (bd de Smet de

Naeyer 229).

Le 20.11 : A 20h, CONFERENCE-DEBAT de l'asbl Humania "L'enfant roi?... Ses premières colères" avec Philippe Beague. Au Centre Culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 €. Info : 02/479.92.75 (asbl Humania).

Le 21.11 : De 14h à 16h30, dans le cadre du cycle "Rencontres autour d'un thème", GROUPE DE PAROLES organisé par le nouveau centre Primavera (rue S. Legrelle 48) : "Savoir dire NON !". Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Info et inscriptions : 02/428.90.43.

Le 22.11 : A 14h30, CONCERT LYRIQUE. Chant : Tonino Carlino et Aga Winska. Piano : David Miller. A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Entrée : 7,50 € - étudiants, seniors : 6 €. Réservations : 02/428.71.03.

Le 22.11 : A 19h30, THEATRE "Le Journal d'Anne Franck" par la troupe du Théâtre du Chinois. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée : 10 EUR - moins de 15 ans et plus de 60 ans : 5 ; (à verser sur le compte 000-1562425-46 des "Chrétiens Amis d'Israël"). Info et réservations : 02/479.88.11.

Les 22 et 23.11 : De 8 à 13h, PETITS-DEJEUNERS "Made in Dignity" des Magasins du Monde Oxfam. Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Prix : 4 € pour les adultes, 3 € pour les enfants de moins de 12 ans. Info : 02/420.74.71.

Les 22 et 23.11 : De 10 à 18h, JOURNÉES PORTES OUVERTES à l'atelier de poterie et de céramique Betty Moerenhoudt (rue Henri Werrie 41). Info : 02/427.17.23.

Le 23.11 : A 14h et 16h30, dans le cadre de "Voir le Monde" : REPORTAGE "Roumanie" par Bruno et Maryvonne Robineau. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Info et réservations : 02/649.76.95.

Info et inscriptions : 02/428.90.43.

Du 25.11 au 14.12 : EXPOSITION "Portraits de famille". A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Ouvert du mardi au dimanche de 10 à 12h et de 14 à 17h. Entrée gratuite. Info : 02/479.00.52.

Le 27.11 : A 14h30, dans le cadre de l'Antenne interuniversitaire, CONFERENCE "Philippe le Beau, un oublié de l'Histoire" par Jean-Marie Cauchies. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée 3,70 €. Info et réservations : 02/423.12.66.

Le 27.11 : A 20h, ATELIER DE PHILOSOPHIE du Foyer culturel jettois sur le thème "L'homme est-il une erreur de la nature?". Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145). Entrée : 5 €. Info : 02/426.64.39.

Le 29.11 : A 10h30, SPECTACLE DE SAINT-NICOLAS avec Pépé Chico. A la Salle Excelsior (rue de l'Eglise-Saint-Pierre 8-10). Prix : 2 €. Info et réservations : service des Animations (rue Henri Werrie 18-20), du lundi au vendredi de 8h30 à 14h.

Le 29.11 : A 20h, 9ème BIENNALE DE CHANT CHORAL par la Chorale Royale Les Chantres de Notre-Dame et les Petits Chanteurs du Collège Saint-Pierre (Ucclé). En l'Eglise Saint-Pierre (place Cardinal Mercier). Entrée adultes : 15 € - 10 € en prévente. Entrée enfants (moins de 14 ans) : 5 €. Cartes en vente au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 - tél. 02/426.64.39). Info : 02/427.92.61.

Le 30.11 : A 15h, SPECTACLE DE SAINT-NICOLAS "Je colorie ma vie" de Christelle Cornil. Spectacle organisé par le Foyer culturel jettois et la Ligue des Familles. A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10). Entrée : 4 € - 3 € sur présentation de la carte de la Ligue des Familles. Réservation indispensable au 02/426.64.39 (à partir du 17 novembre).

**Les 22 et 23 novembre 2003
de 10 à 18h,
à l'occasion des
journées
porte ouvertes
chez les artisans du
Brabant wallon,
l'atelier de poterie
et de céramique
Betty Moerenhoudt**

accueillera les visiteurs
au n° 41 de la rue Henri Werrie à Jette
Des démonstrations du travail de la
terre sont prévues au programme.

**Pour tout renseignement :
02/427.17.23**

La Chorale Royale Les Chantres de Notre-Dame (Jette), sous la direction musicale de Stéphane Goemans, et les Petits Chanteurs du Collège Saint-Pierre (Uccle), sous la direction musicale de Philippe Lambert et Philippe Sandron, ont le plaisir de vous présenter la

9ème Biennale de Chant Choral

Le samedi 29 novembre 2003 à 20 heures

En l'Eglise Saint-Pierre (place Cardinal Mercier à Jette)

Au programme :
motets (de la Renaissance au XXe siècle),
madrigaux et spirituals

Cartes d'entrée adultes : 15 EUR - 10 EUR en prévente

Cartes d'entrée enfants (moins de 14 ans) : 5 EUR

Cartes en vente au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145 à Jette - tél. 02/426.64.39), chez Louise Vandersmissen (tél. 02/427.92.61) ou auprès d'un Chantre de Notre-Dame



UN CONCERT ORGANISÉ PAR LA CHORALE ROYALE DES CHANTRES DE NOTRE-DAME, LE FOYER CULTUREL JETTOIS, L'ÉCHEVIN DES ANIMATIONS BERNARD LACROIX ET L'ASBL PROMOTION DE JETTE, PRÉSIDIÉE PAR TONY MEULEMANS

9ème Biennale de Chant Choral

Les Chantres de Notre-Dame (Jette)

En 1952, quelques jeunes gens de la paroisse Notre-Dame de Lourdes à Jette, décident d'animer la messe du dimanche par des chants grégoriens, sous la direction musicale d'Hubert Mertens. En 1967, la chorale devient mixte. Son répertoire s'enrichit. Du chant grégorien à Akepsimas, des spectacles de variétés aux concerts de musique sacrée, de tournoi en festival, les Chantres se sont produits un peu partout en Belgique, de même qu'en Allemagne, en France, au Grand-Duché de Luxembourg, au Pays de Galles, ... Partout, les Chantres ont porté la même exigence de qualité dans l'équilibre des voix et dans l'interprétation. Au cœur de l'aventure humaine extraordinaire que constitue la vie d'une chorale, les Chantres ont toujours voulu être attentifs à ceux qui en ont particulièrement besoin, que ce soit par des dons à des œuvres de solidarité ou en prêtant leur concours bénévolement à des concerts. L'an dernier, les Chantres de Notre-Dame ont fêté leur 50ème anniversaire. Dans la foulée, ils ont reçu le titre très envié de "chorale royale".

Renseignements : Louise Vandersmissen - tél. 02/427.92.61

Les Petits Chanteurs du Collège Saint-Pierre (Uccle)

La chorale des Petits Chanteurs du Collège Saint-Pierre s'est développée à partir de 1950. Elle permet aux jeunes élèves du Collège d'assimiler les œuvres des grands maîtres de la musique, malgré des difficultés telles que la méconnaissance du solfège, la mue des voix et les exigences d'un travail régulier. Le groupe a acquis une notoriété appréciable et les tournées musicales à l'étranger se succèdent depuis 1966. Ces dernières années, les Petits Chanteurs du Collège Saint-Pierre ont chanté 'Noël, de la Renaissance au Gospel' et 'Carmina Burana', en collaboration avec les solistes et les chœurs du Conservatoire de Bruxelles. Ils ont notamment collaboré à l'opération 'Thermos' et participé aux 'Nocturnes du Sablon'.

Renseignements : Jacques Pilet - tél. 02/345.86.18

Académie : professeurs en scène A la découverte de l'opéra baroque : Il Scapolo sedutto

Dominique Corbiau, jeune chanteur, est enseignant à l'académie communale de musique G.H. Luytgaerens. Fondateur de l'asbl Sfumatura Stravagante, il s'attache à monter et promouvoir des opéras baroques. Cette année, il présente un pasticcio (opéra complètement neuf constitué à partir de morceaux écrits par différents compositeurs) dans la tradition des maîtres du 18ème siècle. "Il Scapolo sedutto" est l'histoire d'un double pari. Un vieil intrigant qui souhaite conquérir une jeune courtisane la met au défi de séduire un célibataire désireux de rester libre à tout prix. Il propose un marché semblable au jeune homme, espérant ainsi, quoiqu'il arrive, tirer profit de la situation à son avantage. Intrigues et rebondissements garantis...

La musique est signée Georg Friederich Haendel pour les parties vocales et Antonio Vivaldi pour les intermèdes instrumentaux.

Avec Dominique Corbiau (contre-ténor), Anne Renouprez (soprano), Marc Tissons (baryton), Anne-Hélène Moens (soprano) et l'ensemble Sfumatura (6 musiciens sur instruments anciens), dans une mise en scène de Gabriel Alloing.

Il Scapolo sedutto

Au Théâtre du Vaudeville (Galeries Saint-Hubert à 1000 Bruxelles)

Les 12, 14, 19, 20 et 21 novembre 2003 à 20h15

Info et réservations : 02/724.24.24

La Médiathèque : c'est fou les talents qu'on vous prête !

La Médiathèque, c'est le délassement et l'enrichissement culturel à la portée de tous. On y prête des médias sonores, audiovisuels et multimédias. En Communauté française, un large réseau de médiathèques (13 centres de prêt fixes, des services hebdomadaires et 4 discobus) offre une vitrine unique des expressions musicales et audiovisuelles. C'est tant mieux pour les utilisateurs et pour les artistes qui voient leurs œuvres diffusées, quelles que soient leur importance et la technique qu'ils ont choisie.

On trouve tout (ou presque) à la Médiathèque. La richesse et la diversité sont au rendez-vous. Tous les genres, toutes les origines, toutes les époques sont représentés. Les rayons abritent 300.000 titres différents (CD, vidéocassettes, DVD, CD-roms, jeux), soit 830.000 médias, tous détaillés sur le site www.lamediatheque.be. A interroger par titre, plage, mot-clé, nom d'un interprète ou d'un acteur,...

La Médiathèque emploie des spécialistes à l'affût des nouveautés et des raretés pour alimenter ou créer les collections. Près de chez vous, dans les centres de prêt, les médiathécaires - également spécialisés - vous accueillent, vous aident et gèrent les collections. Ils vous aideront à faire un choix parmi les nombreuses collections : la santé, l'environnement, les sciences et les technologies, les relations Nord/Sud, les

auteurs belges francophones portés à l'écran, ... Et beaucoup d'autres suggestions, sur place ou sur le site internet.

Avec ses collections, son réseau de prêt et son personnel qualifié, la Médiathèque veut offrir à tous l'accès à la culture. De cette manière, l'égalité des chances devient une réalité pour tous face à la société de l'information et de la communication qui progresse sans cesse.

Comment devenir membre de la Médiathèque ?

La carte de membre, valable à vie, coûte 15 EUR. Les tarifs et la durée du prêt varient selon le type de média. Les enseignants, les animateurs, les éducateurs et les formateurs ont droit à une inscription gratuite, ainsi qu'à une double durée de location pour les médias pédagogiques.

Le discobus n° 3 de la Médiathèque passe près de chez vous. Il stationne à Jette, place Cardinal Mercier (en face de la bibliothèque), chaque vendredi de 17h30 à 20h.

Informations :

- Direction des discobus - 081/30.76.67 - direction.discobus@lamediatheque.be

- Centre administratif du discobus n° 3 : 02/385.08.49 (le mardi de 10 à 17h) - discobus3@lamediatheque.be

Le Centre Armillaire présente...

Des beautés de la nature à la sérénité des icônes

Bernadette Fraselle vous séduira par l'originalité et l'enthousiasme de sa peinture. Dès sa plus tendre enfance, elle a été attirée par la beauté de la nature. Elle suit des cours de peinture, à l'académie de Molenbeek notamment. Son regard sur la nature est empreint de l'amour qu'elle lui porte. Elle peint pour son plaisir et celui de ses proches : des huiles d'une grande fraîcheur, des paysages et des fleurs d'un réalisme interprétatif. Son cheminement spirituel l'amène à s'initier à la peinture à l'ancienne. Elle peint des icônes auxquelles elle ajoute sa touche personnelle.

Exposition Bernadette Fraselle

Du 15 au 29 novembre 2003

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Ouvert de 14 à 18h, le samedi de 9 à 18h (fermé les dimanches et lundis)

Info : 02/426.64.39 ou foy.cult.jettois@skynet.be

Cent ans de jazz

Les deux compères passionnés, Louis Stevens (documentaliste) et Vicky Down (musicien) présenteront de nombreux extraits musicaux, des diapos, des vidéos, des anecdotes.

Cent ans de Jazz : Blues and boogie, sève du jazz

Le 13 novembre 2003 de 14h15 à 17h15

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 5 EUR la séance

Info : 02/426.64.39

La maison de Bernarda

Cette pièce est la dernière oeuvre de Federico Garcia Lorca. Il l'a écrite en 1936, dans la prison où l'avaient jeté les Franquistes, deux mois avant son exécution. L'intrigue se déroule dans un petit village andalou, dans les années 30. Bernarda, la femme la plus aisée du village, est une mère tyrannique. Elle séquestre ses 5 filles célibataires. Bernarda, c'est l'orgueil poussé à son comble et une soif féroce de domination. Cette pièce vous sera présentée par l'atelier Jeune Théâtre du Centre culturel Armillaire, dans une mise en scène de Thomas Linx.

Jeune Théâtre

Le 12 novembre 2003 à 20h

Au Centre culturel Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 2,50 EUR

Réservation indispensable au 02/426.64.39 (Chantal Farin)

Le petit peuple de la brume

Après quelques pas dans le brouillard, nous allons découvrir un pays étrange, envahi par une brume incessante qui obscurcit le ciel au point que le soleil ne transparaît jamais. Il y règne un froid glacial. Les habitants se sont réfugiés dans des trous afin de résister au froid. Mais qui est responsable de ce climat malsain ? D'où vient ce feu qui a tout détruit ? Comment l'appivoiser pour qu'il réchauffe le pays et ses habitants ?

Par le Théâtre du Papyrus

A partir de 4 ans. Durée : 70 min.

Le 9 novembre 2003 à 15h

A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 6 EUR

Réservation indispensable
au 02/426.64.39 (Chantal Farin)



Je colorie ma vie

Saint-Nicolas et la Ligue des Familles présenteront ce beau spectacle de Christelle Cornil aux enfants sages. Voilà l'histoire : Dans un camping, en plein été, Cricri arrive chargée de valises, précédée de deux garçons qui se la coulent douce... Et fatalement, c'est le ras-le-bol. Cricri noue le contact avec les enfants et les invite dans son petit monde.

Spectacle de Saint-Nicolas

Le 30 novembre 2003 à 15h

A la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 4 EUR - 3 EUR sur présentation de la carte de la Ligue des Familles

Réservation indispensable au 02/426.64.39 (à partir du 17 novembre)

Aimez-vous Brahms ?

Alexander Preda, pianiste roumain naturalisé en Autriche, donnera un récital de piano ce samedi 8 novembre à la Demeure abbatiale de Dieleghem. Le jeune Alexander, né à Bucarest en 1953, a commencé ses études pianistiques à l'âge de 5 ans. Le début de sa carrière remonte à 1970. Il avait alors 16 ans. Depuis, son répertoire n'a cessé de s'étendre pour compter aujourd'hui quelque 150 oeuvres de Bach, Mozart et Beethoven, mais aussi de Bartok, Prokofieff et Messiaen. L'activité artistique prodigieuse de ce pianiste brillant l'a conduit dans la plupart des pays européens, en Israël, en Afrique du Sud, en Amérique du Sud et au Japon. Outre les récitals et les soirées de musique de chambre, Alexander Preda compte plusieurs enregistrements à son actif. Lors de son passage à Jette, il nous aidera à répondre à la question : "Aimez-vous Brahms ?".



Récital de piano d'Alexander Preda
Le samedi 8 novembre 2003 à 20h30
A la Demeure abbatiale de Dieleghem (rue Tiebackx 14)
Entrée : 9 EUR - 7 EUR en prévente
Info et réservations : 02/426.64.39
ou foy.cult.jettois@skynet.be

Portraits de famille Les Jettois vous ouvrent leurs albums !

Le Foyer culturel jettois prépare une exposition intitulée "Portraits de famille" qui aura lieu du 25 novembre au 14 décembre 2003 à la Demeure abbatiale de Dieleghem.

Que Jette soit votre nouvelle terre d'accueil ou votre village depuis toujours, ouvrez-nous vos vieux albums de photos ! Décrochez le portrait de l'oncle Jules, fouillez la cave ou le grenier à la recherche du buste de tante Olga... Ajoutez-y une petite notice explicative (exemple : "Grand-mère sur sa peau de mouton en 1912") et participez à l'exposition "Portraits de famille".

Nous avons tous une histoire de famille qui se déroule au fil de portraits dessinés, peints, sculptés ou photographiés. La plupart de ces portraits furent réalisés lors de fêtes ou de cérémonies, au hasard d'une promenade ou d'un voyage. Ils nous permettent de garder le souvenir d'un être cher, l'image d'un aïeul que nous n'avons pas connu. Qu'ils soient de bronze, de toile ou de papier, tous peuvent nous raconter une histoire, jamais banale, sur notre condition humaine.

Comment participer à l'exposition "Portraits de famille" ?

Déposez les documents et photos dans une enveloppe avec vos nom, adresse et numéro de téléphone à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14). Pour les sculptures, tableaux et autres objets, contactez Guy Paulus (tél. 02/479.00.52) afin de fixer un rendez-vous. Les photos, documents et oeuvres vous seront restitués après l'exposition.

Exposition "Portraits de famille"

Du 25 novembre au 14 décembre 2003

A la Demeure abbatiale de Dieleghem
(rue Tiebackx 14)

Ouvert du mardi au dimanche
de 10 à 12h et de 14 à 17h

Entrée gratuite

Info : 02/479.00.52

